

RAPPORT d'activités 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS RIBERACOIS

Allemands
Bertric-Burée
Bourg des Maisons
Bourg du Bost
Bouteilles Saint Sébastien
Celles
Champagne et Fontaine
Chapdeuil
Chassaignes
Cherval
Comberanche Epeluche
Coutures
Creysac
Douchapt
Goûts-Rossignol
Grand-Brassac
La Chapelle Grésignac
La Chapelle Montabourlet
La Jemaye- Ponteyraud
La Tour Blanche- Cercles
Lisle
Lusignac
Montagrier
Nanteuil Auriac de
Bourzac
Paussac et St Vivien
Petit-Bersac
Ribérac
St André de Double
St Just
St Martial Viveyrol
St Martin de Ribérac
St Méard de Dronne
St Pardoux de Dronne
St Paul Lizonne
St Sulpice de Roumagnac
St Victor
St Vincent de Connezac
Segonzac
Siorac de Ribérac
Tocane St Apre
Vanxains
Vendoire
Verteillac
Villetoureix

Sommaire

I Territoire et gouvernance

1-1 Le territoire.....	4
1-2 L'intercommunalité vers la fusion.....	6
1-3 Les compétences exercées.....	8
1-4 La gouvernance.....	9

II L'activité des services

2-1 L'organisation des services.....	15
2-2 Les ressources humaines.....	19
2-3 Le service financier.....	24
2-4 Les services enfance jeunesse sport et culture.....	26
2-5 Les services techniques.....	49
2-6 Le service communication.....	54

III Les éléments financiers

3-1 Le contexte budgétaire.....	56
---------------------------------	----

IV Actions communautaires

4-1 Actions de développement économique.....	65
4-2 Actions de développement durable- environnement.....	67
4-3 Actions de développement touristique, culturel, sportif.....	69
4-4 Actions sociales.....	85

V Aménagement du territoire

5-1 Urbanisme.....	96
5-2 Habitat.....	99
5-3 Contrat de ruralité.....	101

Rapport d'activités 2017

TERRITOIRE Et gouvernance

01

Le territoire

L'intercommunalité vers la fusion

Les compétences exercées

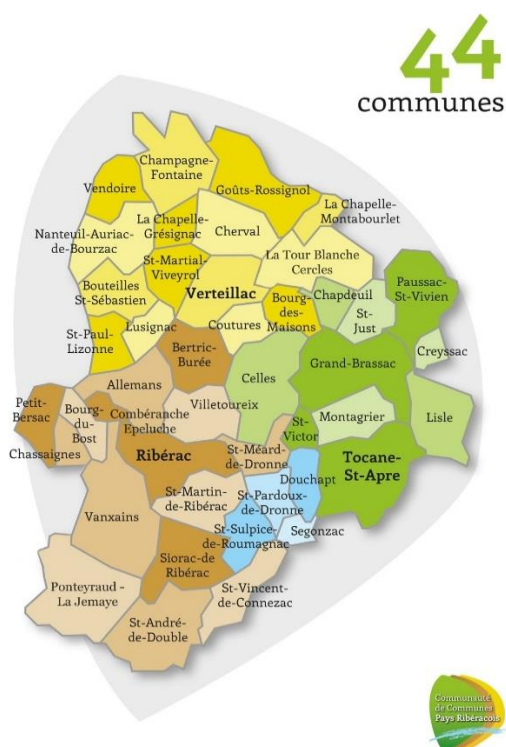
La gouvernance

Première partie

Territoire et gouvernance



1-1 LE TERRITOIRE en 2017



- 44 communes réparties sur 5 cantons
- une superficie de 697.8 km²
- 19 881 habitants
- 28 habitants au km²
- 1 250 enfants scolarisés
- 1300 km de voirie revêtue

Créée par arrêté préfectoral en date du 27 mai 2013, la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (CCPR) a vu le jour au 1^{er} janvier 2014. Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Verteillacois, de la Communauté de Communes du Val de Dronne, de la Communauté de Communes des Hauts de Dronne, de la Communauté de Communes du Ribéracois et du SIAS du Verteillacois. La CCPR regroupe depuis sa création 44 communes réparties initialement sur 5 cantons représentant une population de 19 881 habitants pour une superficie de 697.80 km² (7.70% du département) soit, au 1^{er} janvier 2017, 28 habitants au km². La commune la plus peuplée compte 4 058 habitants et la moins peuplée 63 habitants. La plus grande s'étale sur 35,9 km² et la plus petite sur 3.9km². La densité varie de 178 habitants au km² à 4 habitants au km². Le territoire s'étend sur 38 kilomètres du Nord au Sud et de 28 kilomètres d'Est en Ouest.

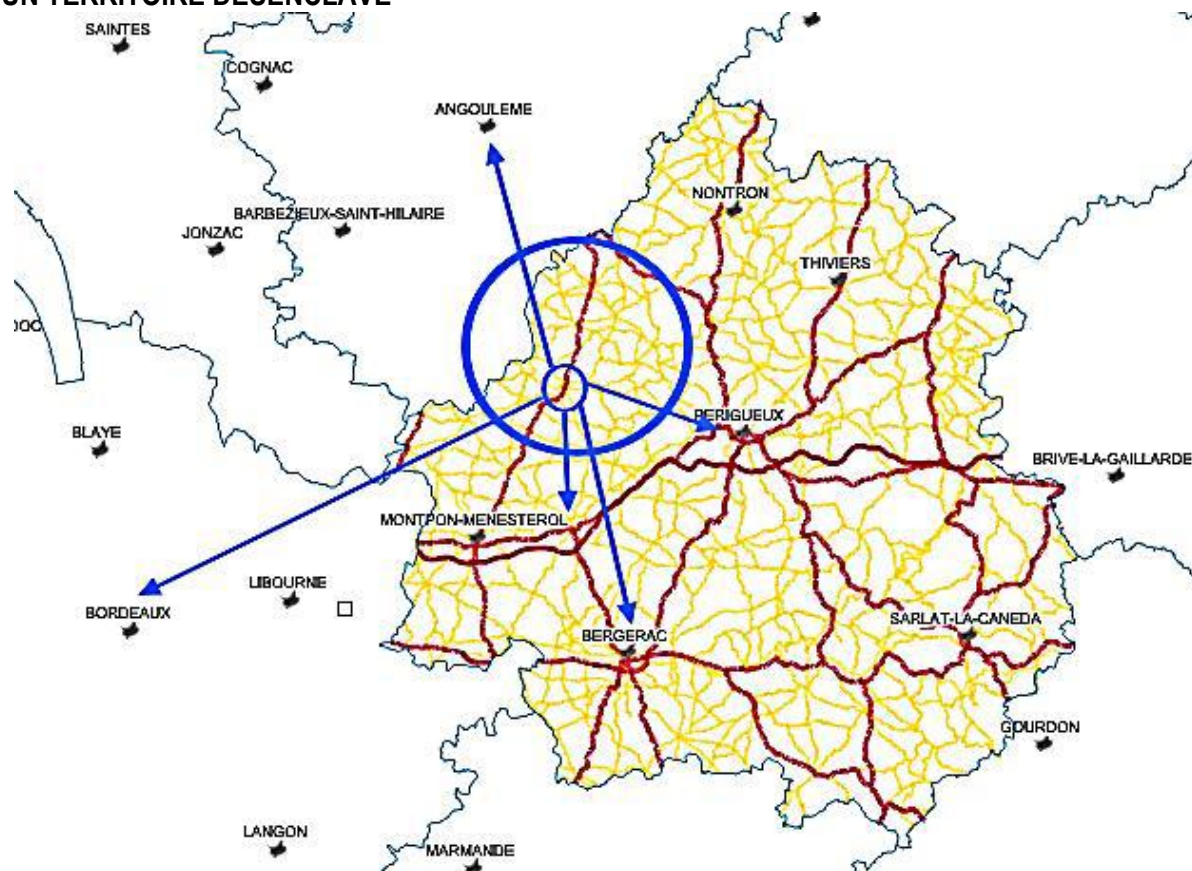
Population simple compte des communes membres au 1^{er} janvier 2017 (données INSEE)

COMMUNE	Données INSEE 2009	Données INSEE 2014	Superficie en km	2014	Variation population entre 2009 et 2014
	Population municipale	Population municipale		Densité au m ²	
Allemands	581	559	18,8	29,7	-3,8%
Bertric Burée	416	457	16,7	27,4	9,9%
Bourg des Maisons	66	63	9	7,0	-4,5%
Bourg du Bost	240	237	7,2	32,9	-1,3%
Bouteilles St Sébastien	190	171	14	12,2	-10,0%
Celles	552	564	27,8	20,3	2,2%
Champagne et Fontaine	392	409	25	16,4	4,3%
Chapdeuil	134	134	7,7	17,4	0,0%
Chassaignes	81	72	5,8	12,4	-11,1%
Cherval	293	278	18,7	14,9	-5,1%
Comberanche Epeluche	184	165	3,9	42,3	-10,3%
Coutures	189	191	22,4	8,5	1,1%
Creyssac	98	91	4,6	19,8	-7,1%
Douchapt	295	351	8,7	40,3	19,0%
Gouts Rossignol	405	386	24,9	15,5	-4,7%
Grand Brassac	530	530	31,7	16,7	0,0%
La Chapelle Grésignac	125	110	7	15,7	-12,0%
La Chapelle Montabourlet	65	71	5,8	12,2	9,2%
La Jemaye/ Ponteyraud	159	110	29,1	3,8	5,8%
La Tour Blanche/Cercles	633	613	23,2	26,4	-7,6%
Lisle	930	901	18	50,1	-3,1%
Lusignac	188	187	7,9	23,7	-0,5%
Montagrier	504	522	14	37,3	3,6%
Nanteuil Auriac de Bourzac	278	199	20,9	9,5	-28,4%
Paussac St Vivien	448	440	22,2	19,8	-1,8%
Petit Bersac	171	175	10,8	16,2	2,3%
Ribérac	4106	4058	22,8	178,0	-1,2%
Segonzac	212	206	3,9	52,8	-2,8%
Siorac de Ribérac	256	258	20,9	12,3	0,8%
St André de Double	159	166	27,6	6,0	4,4%
St Just	128	123	11,2	11,0	-3,9%
St Martial de Viveyrol	214	199	12,6	15,8	-7,0%
St Martin de Ribérac	693	720	16,4	43,9	3,9%
St Méard de Drone	477	484	9	53,8	1,5%
St Pardoux de Dronne	214	207	8,7	23,8	-3,3%
St Paul de Lizonne	314	268	9,3	28,8	-14,6%
St Sulpice de Roumagnac	214	258	10,7	24,1	20,6%
St Victor	197	208	5,1	40,8	5,6%
St Vincent de Connezac	543	640	14,8	43,2	17,9%
Tocane St Apre	1679	1658	32,4	51,2	-1,3%
Vanxains	736	699	35,9	19,5	-5,0%
Vendoire	150	146	11,7	12,5	-2,7%
Verteillac	643	656	18,4	35,7	2,0%
Villetoureix	875	897	16,4	54,7	2,5%
TOTAL	19957	19881	697,8	28,5	-0,4%
		-76			

Au 1^{er} janvier 2017 et selon l'arrêté en date du 26 septembre 2016, les communes de Cercles et La Tour Blanche ont fusionné ainsi que les communes de La Jemaye et Ponteyraud, selon l'arrêté en date du 1^{er} décembre 2016).

La CCPR est donc désormais composée au 1^{er} janvier 2017 de 44 communes.

UN TERRITOIRE DESENCLAVE



Le centre du territoire est à :

- 37 km de Périgueux
- 58 km d'Angoulême
- 57km de l'aéroport de Bergerac Roumanière (1h20)
- 121 km de l'Aéroport de Bordeaux Mérignac (1h45)
- 59 km de la gare d'Angoulême (TGV à 1h10)
- 27 km de l'Autoroute A 89 (Mussidan)

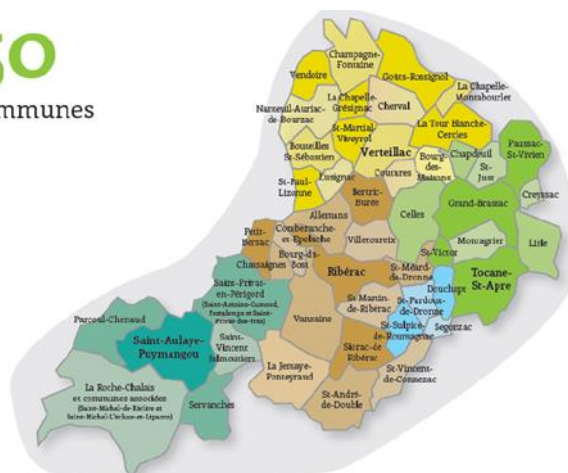
Le territoire à une position stratégique au centre :

- De la nouvelle Région Aquitaine avec une ouverture au sud sur le Bordelais et une ouverture au Nord sur le Poitou-Charentes

1-2 L'INTERCOMMUNALITE VERS LA FUSION EN 2017

L'entrée en vigueur de la loi NOTRe du 7 août 2015 (portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République) a donné aux Préfets pour mission d'élaborer de nouveaux projets de Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoyant notamment une nouvelle procédure de rattachement des communautés de communes et des communes isolées.

50
communes



Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoyait au 1er janvier 2017 la fusion de nos deux communautés de communes.

Une initiative concertée des deux collectivités a permis de repousser l'échéance au 1er janvier 2019 en accord avec Madame la Préfète de la Dordogne.

Dès lors nous ne sommes plus dans une démarche de fusion « dans le schéma » mais dans une démarche de fusion volontaire. Les modalités de mise en œuvre et les délais s'en trouvent modifiés.

Le fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye étant très différent de celui de la CCPR, les élus des deux territoires ont préféré préparer en amont cette fusion.

Ainsi des réunions thématiques de travail ont été mises en place afin d'avancer sur cette fusion, qui se concrétise par une coopération :

- Sur le tourisme, avec dès 2017 une mise en commun de nos moyens humains pour déployer une politique touristique à l'échelle du nouveau territoire ;
- Sur le contrat de ruralité élaboré autour d'un projet de territoire commun dès 2017;
- Sur l'élaboration en commun d'un Plan Climat Air Energie Territoriale
- Sur une étude commune sur le périmètre CCPR/CCPSA pour la prise de la compétence assainissement collectif
- Sur une coopération étroite dans le domaine de l'action sociale avec le rapprochement de notre CIAS et le CCAS de La Roche Chalais notamment pour le SAD.

En 2018 les élus se sont engagés à œuvrer activement à la fusion.

1-3 LES COMPETENCES EXERCEES (Rappel)

La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe) a défini une nouvelle liste de compétences obligatoires et optionnelles devant être exercées par les communautés de communes et d'agglomérations. La prise des compétences obligatoires s'étend du 1^{er} Janvier 2017 au 1^{er} Janvier 2020 (compétence pleine et entière en matière de développement économique en 2017, compétence GEMAPI en 2018, compétence Eau et assainissement en 2020).

En 2017 des modifications ont été apportées à la rédaction des compétences obligatoires et plus précisément dans les parties :

- Aménagement entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. (obligation loi NOTRe)
- Adoption de la compétence GEMAPI (obligation loi NOTRe) et de l'ensemble des items
- Politique de la ville (9^{ème} compétence obligatoire pour la DGF bonifiée)
- Afin de pouvoir bénéficier de la DGF bonifiée nous devons exercer au moins 9 des 12 groupes de compétences, ainsi nous exerçons également désormais la compétence optionnelle : Politique de la Ville.

La rédaction de l'article relatif aux compétences des statuts de la CCPR est la suivante :

A - COMPETENCES OBLIGATOIRES

1-Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme (PLU) ; document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2-Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

*3-Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage **et des terrains familiaux locatifs aux 1^o à 3^o du II de l' article de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage***

4-Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

5- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement

B - COMPETENCES OPTIONNELLES

1-Politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de délinquance : programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

2-*Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie.*

3-*Politique du logement et du cadre de vie (voir délibération définissant l'intérêt communautaire).*

4-*Création, aménagement et entretien de la voirie (voir délibération définissant l'intérêt communautaire).*

5-*Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire (voir délibération définissant l'intérêt communautaire)*

6-*Action sociale d'intérêt communautaire (voir délibération définissant l'intérêt communautaire).*

C - COMPETENCES FACULTATIVES

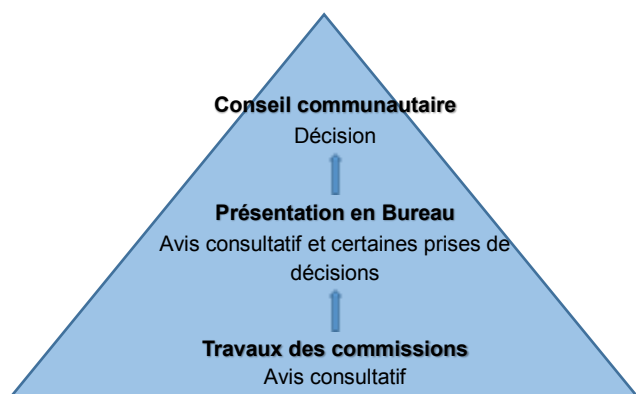
1-*Politique de l'enfance et de la jeunesse (voir délibération définissant l'intérêt communautaire).*

2-*Assainissement (voir délibération définissant l'intérêt communautaire).*

1-4- LA GOUVERNANCE

Quelques rappels sur la gouvernance en place puisque, en plus de la nomination d'un conseiller communautaire supplémentaire sur la commune de St Martin de Ribérac, d'autres changements ont eu lieu, notamment sur les communes de Champagne Fontaine et Vanxains.

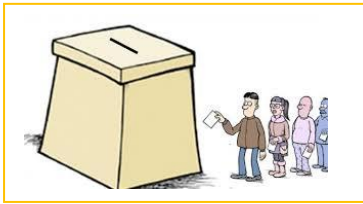
La démocratie intercommunale



La CCPR fonctionne comme les conseils municipaux : elle est dotée d'un conseil communautaire qui prend les décisions, et de commissions qui ont un rôle de réflexion et de proposition.

Quelques changements sont intervenus durant le cours de l'année 2017 au sein de la gouvernance. Création de deux communes nouvelles : La Tour Blanche /Cercles et La Jemaye/Ponteyraud

La CCPR est ainsi représentée par 63 délégués au sein du Conseil Communautaire et chacune des 44 communes est représentée par au moins un délégué.



Pour les communes de 1000 habitants et plus les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales

Pour les communes de moins de 1000 habitants les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal



Le conseil communautaire

Il est composé, depuis 2016, de 63 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre
Les séances sont ouvertes au public



Le bureau Communautaire

Il est composé du Président et des 14 vice-Présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et examine les questions à l'ordre du jour du Conseil.
Il se réunit au moins 10 fois par an.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires. Elles débattent et formulent des propositions. Des conseillers municipaux et des personnes qualifiées peuvent y assister.

Le Président et les vice-présidents

Didier BAZINET
Président
Maire de Coutures



Jeannik NADAL
1er vice-président
Administration générale/
Ressources Humaines
Maire de St Victor



Patrice FAVARD
2ème vice-président
Développement économique

Maire de Ribérac



Joel CONSTANT
3ème vice-président
Affaires extra et péri scolaires

Maire de Lisle



Philippe DUBOURG
4ème vice-président
Bâtiments / SPANC
Maire de St Sulpice
de Roumagnac



Philippe BOISMOREAU
5ème vice-président
Affaires sociales
Maire de Grand-Brassac



Annie VALLADE
6ème vice-président
Communication
Maire de La Chapelle Grésignac



Daniel VILLEDARY
7ème vice-président
Développement culturel
Maire de St Martin de Ribérac



Jean-Didier ANDRIEUX
8ème Vice-Président
Voirie
Maire de Celles



Gérard SENRENT
9ème Vice-Président
Développement touristique
Maire de Tocane St Apre



Allain TRICOIRE
10ème Vice-Président
Environnement / Développement durable
Maire d'Allemans



Jean-Pierre CHAUMETTE
11ème Vice-Président
Sports et loisirs
Maire de Siorac de Ribérac



Jean-Marcel BEAU
12ème vice-Président
Affaires financières
Prospectives budgétaires

Maire de
La Jemaye/
Ponteyraud



Hervé DE VILMORIN
13ème Vice-Président
Politiques publiques
contractuelles

Maire de Verteillac



Rémy TERRIENNE
15ème Vice-Président
Affaires scolaires

Conseiller municipal de
de Ribérac

**En novembre 2017,
Jean-Pierre JUGIE, Maire de
Douchapt, et Vice-Président en
charge de l'aménagement de l'espace
et de l'urbanisme nous a quittés.**



Les membres du Bureau en 2017

Le Président, les 15 vice-présidents et 9 membres supplémentaires :

Emmanuel CLUGNAC (1er adjoint au maire de Lisle) et délégué à l'ADS

Monique BOINEAU-SERRANO (Maire de Chassaignes)

Bruno BUSSIERE (Maire de La Chapelle Montabourlet)

Corinne DUCOUP (Maire de Goût- Rossignol)

Murielle CASSIER (Maire de Comberanche -Epeluche)

Jean-Louis DUPRAT (Maire de Petit Bersac)

Patrick LACHAUD (Maire de Villeteureix)

Francis LAFAYE (Maire de Montagrier)

Jean-Bernard CHARAZAC (Maire de Vanxains)

Chiffres clés 2017

63 conseillers communautaires en 2017

- 7 réunions du Bureau
 - 8 Conseils Communautaire
 - 3 réunions des Vice-Présidents
 - 170 délibérations adoptées
 - 48 commissions thématiques
-
- 5 CT et CHSCT

NOMBRE	COMMUNE	NOMBRE DELEGUES	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	Allemans	1	Allain TRICOIRE	Jean-Claude DUBOIS
2	Bertric Burée	1	Jean-Pierre PRIGUL	Jean-Claude ETOURNEAU
3	Bourg des Maisons	1	Claude BOUQUET	Bernadette BAZINET
4	Bourg du Bost	1	Janick LAVILLE	Didier CLOCHARD
5	Bouteilles St Sébastien	1	Michel LAMY	Bruno BEUQUE
6	Celles	1	Jean-Didier ANDRIEUX	Francis TELEMAQUE
7	Champagne et Fontaine	1	François GIROUX	Daniel PERON
8	Chapdeuil	1	Mauricette LEMAZAVA	Jocelyne MOUSNIER
9	Chassaignes	1	Monique BOINEAU-SERRANO	Bertrand RAMETTE
10	Cherval	1	Jean-Pierre PRUNIER	Christiane ARMANDIE
11	Comberanche Epelucho	1	Murielle CASSIER	Cyril FEYDRI
12	Coutures	1	Didier BAZINET	Patrick SALOMON
13	Creyssac	1	Michel DESMOULIN	Florent LASSIMOUILLAS
14	Douchapt	1	Yves MAHAUD	Daniel DURU
15	Gouts Rossignol	1	Corinne DUCOUP	Philippe TUAL
16	Grand Brassac	1	Philippe BOISMOREAU	Jacques FOULON
17	La Chapelle Grésignac	1	Annie VALLADE	Patrick BEAU
18	La Chapelle Montabourlet	1	Bruno BUSSIERE	Alfred GONNARD
19	La Tour Blanche-Cercles	2	Daniel BONNEFOND	
20			Fabienne PRECIGOUT	
21	Lisle	2	Joël CONSTANT	
22			Emmanuel CLUGNAC	
23	Lusignac	1	Marcel GOURDOUX	Odette ARMANDIE
24	Montagrier	1	Francis LAFAYE	Gérard PETIT
25	Nanteuil Auriac de Bourzac	1	Guy NADAL	Sophie GENDRON
26	Paussac St Vivien	1	Jean-Pierre DESVERGNE	Jean-Pierre CLUGNAC
27	Petit Bersac	1	Jean-Louis DUPRAT	Marie Christine ANDRIEUX
28	Ponteyraud – La Jemaye	2	Jean-Marcel BEAU	
29			Sophie BERRY	
30	Ribérac	11	Patrice FAVARD	
31			Monique MORIN	
32			Franck BLANCHARDIE	
33			Clémence LAROCHE	
34			Marc LAGORCE	
35			Catherine STUTZMANN	
36			Jean-Pierre LAURON	
37			Joëlle GARCON	
38			Antoine DELRUE	
39			Rémy TERRIENNE	
40			Sylvie BONNET	
41	Segonzac	1	Christophe ROSSARD	Xavier GARREAU
42	Siorac de Ribérac	1	Jean Pierre CHAUMETTE	Jean AUBLE
43	St André de Double	1	Pierre GUIGNE	Ginette CHOUCHERIE
44	St Just	1	Christian DURAND	Jean-Pierre ROUDEAU
45	St Martial de Viveyrol	1	Virginie MOUCHE	Frédéric BEAU
46	St Martin de Ribérac	2	Daniel VILLEDARY	
47			Joël DE LUCA	
48	St Méard de Drone	1	Gérard CAIGNARD	Christian BICHE
49	St Pardoux de Dronne	1	Fabrice BONIFACE	Jean-Luc DELUGIN
50	St Paul de Lizonne	1	Patrick LAGUILLON	Eric BOCQUIER
51	St Sulpice de Roumagnac	1	Philippe DUBOURG	Thierry BACUS
52	St Victor	1	Jeannik NADAL	Patrick RIBIERE
53	St Vincent de Connezac	1	Jean-Claude ARNAUD	Joëlle DALESME
54	Tocane St Apre	4	Gérard SENRENT	
55			Danielle GAY	
56			René ETOURNEAU	
57			Ann HARRIS	
58	Vanxains	2	Jean-Bernard CHARAZAC	
59			Joëlle SAINT MARTIN	
60	Vendoire	1	Alain LUCAS	Carole MONHAY
61	Verteillac	1	Hervé DE VILMORIN	Lucette BORDIER
62	Villetoueix	2	Patrick LACHAUD	
63			Guy DUPUY	

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

**L'ACTIVITE
des services**

02

L'organisation des services

Les ressources humaines

Le service financier

**Les services enfance
jeunesse sport et culture**

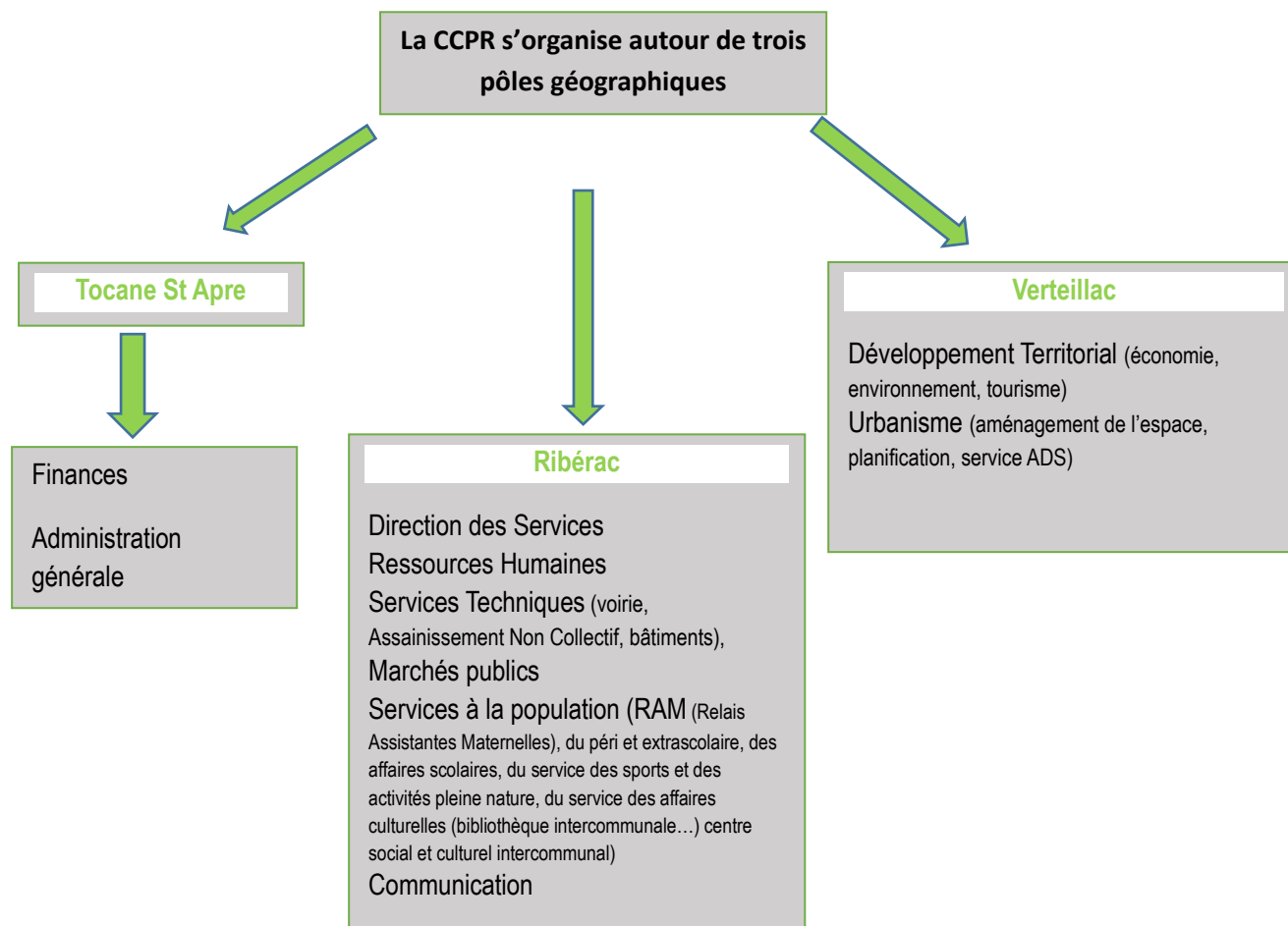
Les services techniques

Le service communication

2-1-L'ORGANISATION DES SERVICES

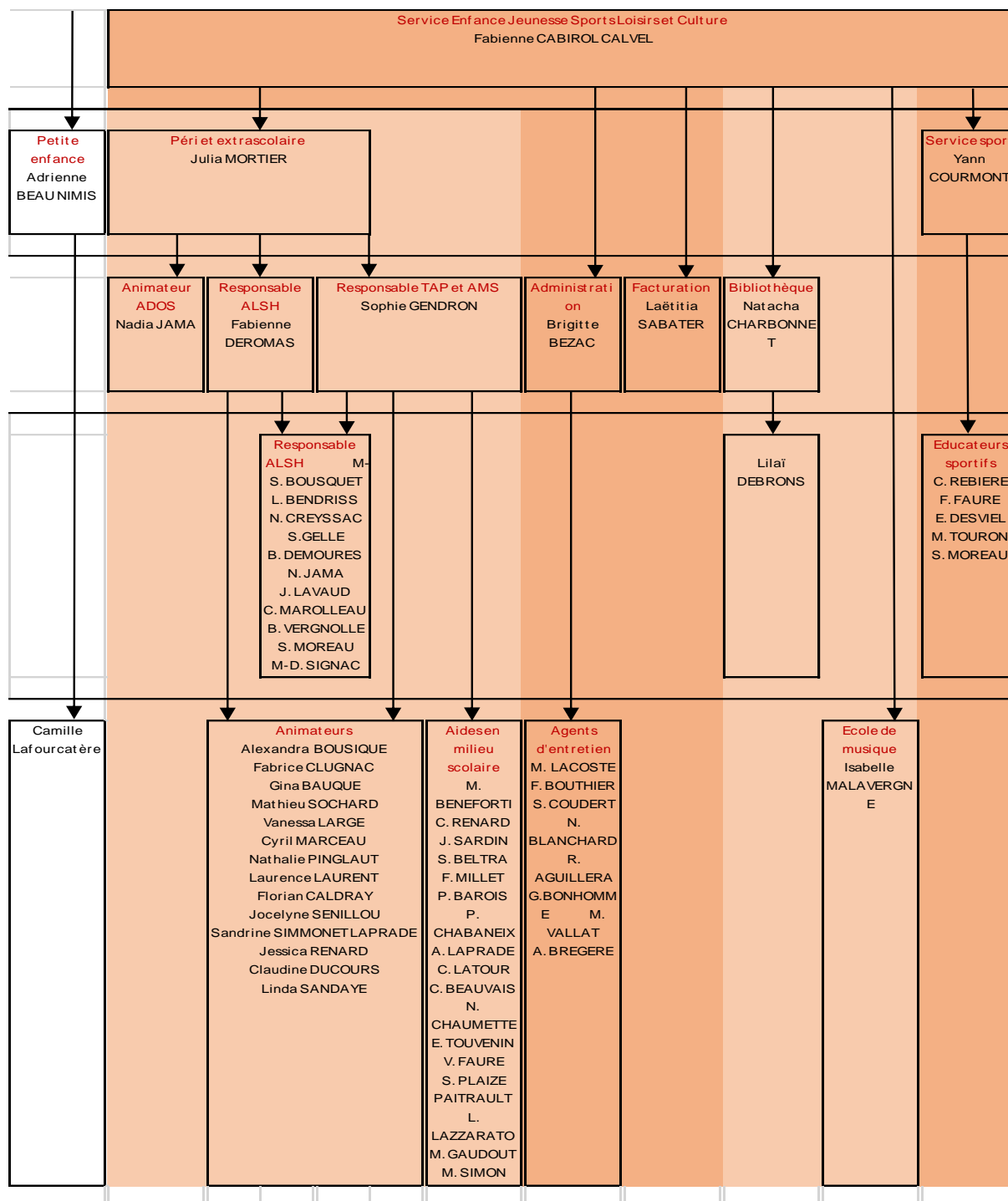
La CCPR est organisée autour de **trois pôles** géographiques: Verteillac, Tocane St Apre et Ribérac siège de la Communauté de Communes. La présence de deux pôles secondaires permet de maintenir la proximité des services sur les territoires.

Ces pôles ont des spécificités en fonction des cinq services qui s'y trouvent.

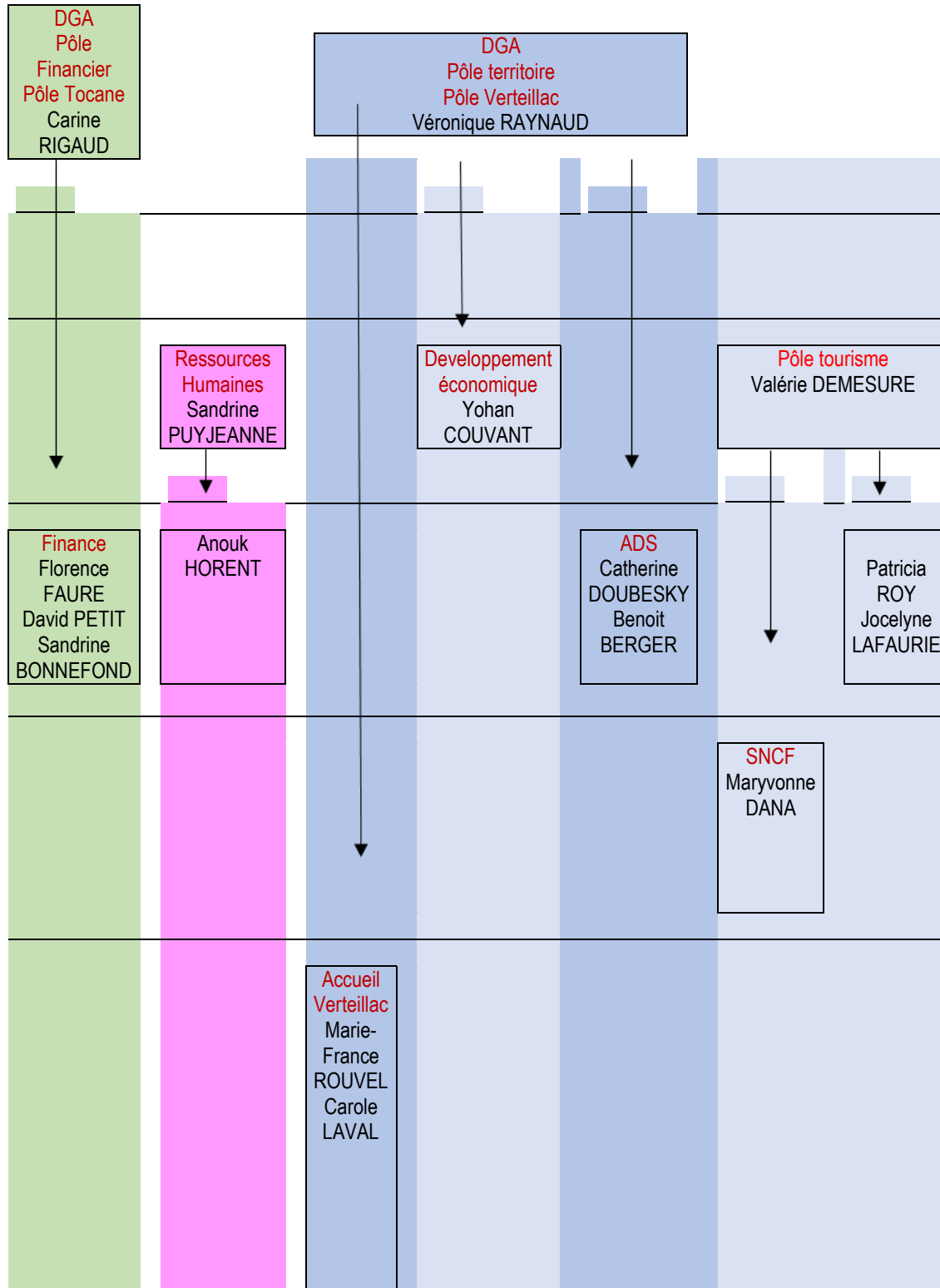


Les services en détail

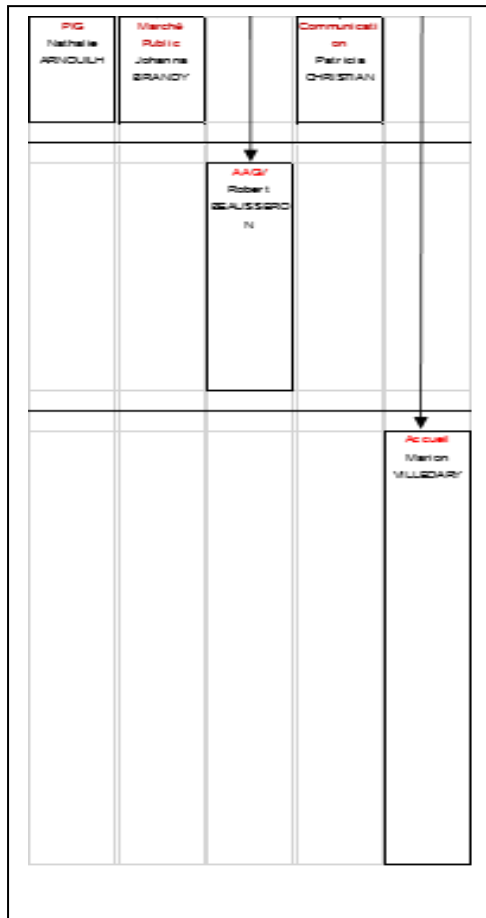
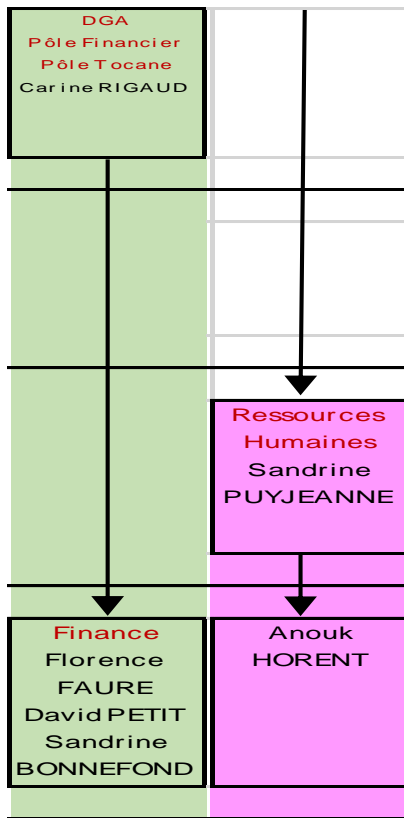
a) Service enfance jeunesse



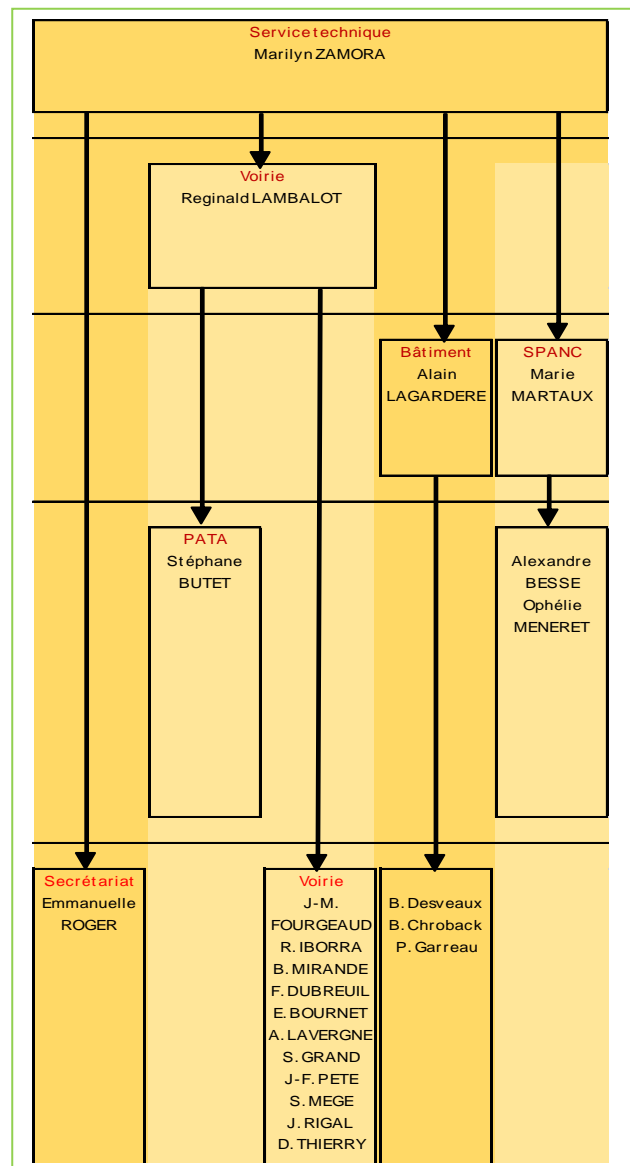
b) Service développement territorial



c) Service Administratif



d) Service technique



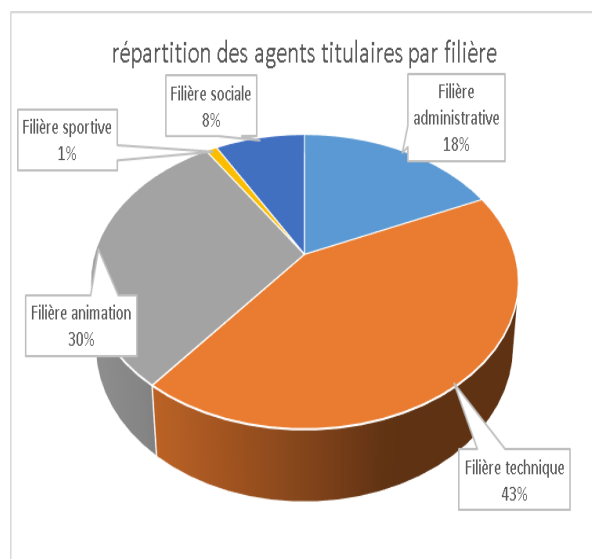
2-2 LES RESSOURCES HUMAINES

a- ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2017

Le tableau des effectifs compte 109 agents et parmi eux :

1. 95 agents titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale
2. 11 agents en Contrats à Durée Indéterminée
3. 1 agent relevant de la catégorie des emplois aidés
4. 2 agents en CDD,

Les 109 agents en poste se répartissent ainsi



Répartition des agents par filière:

Filière administrative:

16 agents

Filière technique:

41 agents

Filière animation:

29 agents, 1 agent en disponibilité

Filière sportive:

1 agent

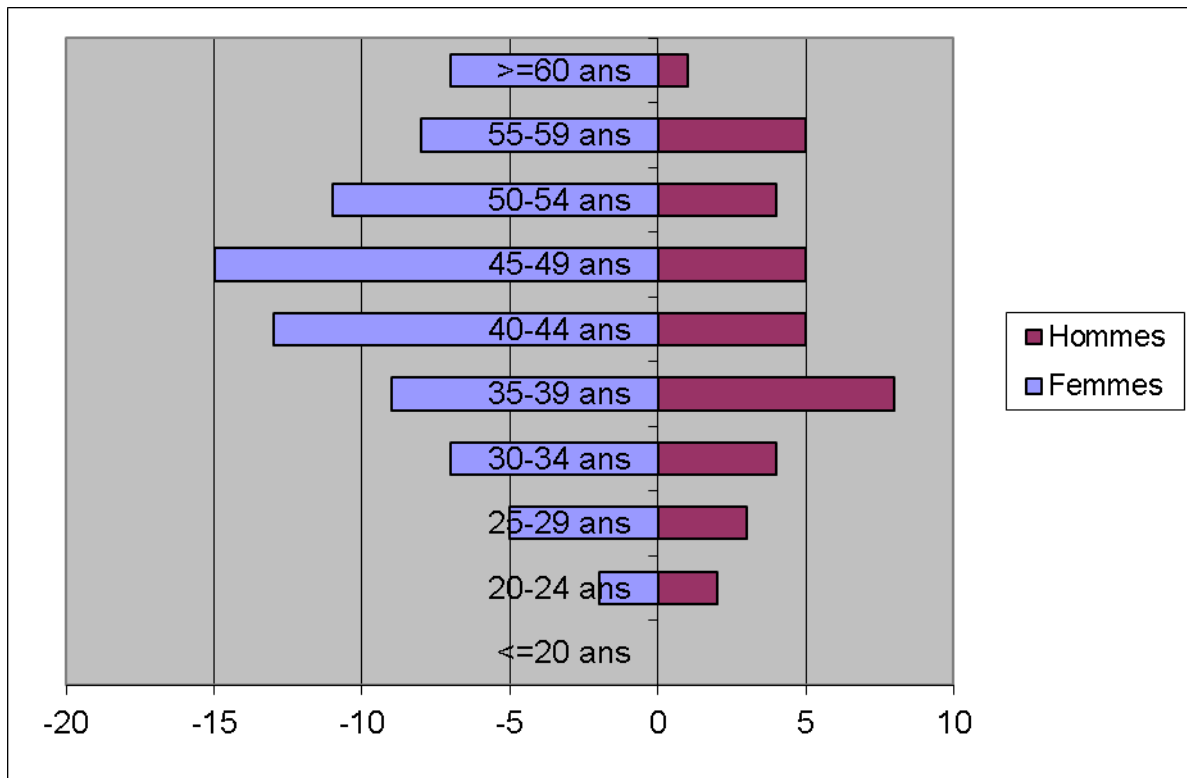
Filière sociale :

8 agents

b- L'ABSENTEISME

<u>Absentéisme 2017</u>	<u>Jours d'absence 2017</u>	<u>Taux</u>
Arrêt de maladie	1261	12.93 %
Arrêt de longue maladie	243	2.43%
Arrêt accident du travail	117	1.20%
Maternité	366	3.75%
Autres (enfant malade, Décès)	54	0.55%
Congé paternité	0	0%
Total des jours d'absence	2041	
Taux d'Absentéisme		20.86%

<u>Absentéisme 2016</u>	<u>Jours d'absence 2016</u>	<u>Taux</u>
Arrêt de maladie	1139	4.54 %
Arrêt de longue maladie	726	2.90%
Arrêt accident du travail	20	0.08%
Maternité	175	0.78%
Autres (enfant malade)	43.5	0.17%
Congé paternité	0	0%
Total des jours d'absence	2103.50	
Taux d'Absentéisme		

c- PYRAMIDE DES AGES AU 1er FEVRIER 2017

	FEMMES	HOMMES
Effectif	83	32
Age moyen	45.40	43.71
Age moyen global	44.93	

Constat :

La moyenne d'âge est de 45 ans.

L'âge moyen des femmes est de 45.40 ans et celui des hommes est de 43.71 ans.

NB : Il convient de compléter le tableau des effectifs par le recrutement ponctuel d'agents mis à disposition par le Centre de Gestion ou des contrats saisonniers à durée déterminée. Le nombre fluctue en fonction des besoins et les agents interviennent dans les accueils périscolaires, les centres de loisirs, les écoles, les piscines, pour le SPANC, les TAP.....

d- LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL CONSTATES EN 2017

RECRUTEMENTS ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Les effectifs ont été globalement stabilisés entre 2015 et 2017 (113 agents en décembre 2015).

Les intégrations d'agents

- 1 agent communal mis à disposition par les communes a rejoint le service technique de la CCPR par le biais de la mutation en janvier 2017;
- 1 contrat CAE a été recruté le 1er février 2017 pour le service technique
- Intégration d'un emploi d'avenir en poste au service technique au 1er mai sur un emploi d'agent technique

Les agents en voie de titularisation

- 6 agents ont été nommés stagiaires en 2017

Les départs

- 6 départs en retraite en 2017
- 2 démissions

Les promotions de grade

- 1 agent est nommé Attaché (Catégorie A) au 1er janvier 2017 suite à sa nomination à la promotion interne

LES AVANCEMENTS

40 avancements, promotions ou réussites à concours en 2017 répartis comme suit :

- **Avancements de grade** : 9% des fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade
- **Avancements d'échelon** : 32% ont bénéficié d'un avancement d'échelon
- **Promotion interne** : 1% ont bénéficié d'une promotion interne

A NOTER

Risques professionnels : élaboration d'un document unique

Mise en place du Document unique

Le Document unique est destiné à identifier les risques auxquels peuvent être soumis les agents dans le cadre de leur activité professionnelle, les mesures en place et les mesures envisagées.

Le Document unique a été finalisé et validé par le CHSCT et le CT le 26/09, puis adopté par le Conseil communautaire le 28/09. Le Document unique se trouve à disposition des agents dans chaque pôle

Réunion des agents

Deux réunions des agents ont été organisées en 2017 (en juillet et en décembre). Ces réunions ont plusieurs objectifs :

- Rassembler tous les agents
- Tenir informés les agents de l'activité de la CCPR, et de son évolution
- Echanger avec les agents sur les conditions de travail et la vie de la Collectivité
- Informer les agents des projets communautaires

f- COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT est une instance consultative mise en place à la suite de l'accord du 20 novembre 2009 relatif à la santé et à la sécurité au travail dans la fonction publique. Il est chargé d'émettre des avis et de faire des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et les conditions de travail des agents.

Le règlement du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail est entré en vigueur en avril 2015 (1 réunion du CHSCT en 2017)

g- COMITE TECHNIQUE (CT)

Le comité technique est une instance de concertation chargé de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinés notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

Il est composé de 5 représentants de la collectivité nommés par le Président et de 5 représentants du personnel.

Désormais, lorsque les décisions du Comité technique donnent lieu à des décisions du Conseil communautaire, une lettre d'information est diffusée par le biais des bulletins de salaire.

Le CT s'est réuni 4 fois en 2017.

h- LES FORMATIONS

Concernant les formations, le catalogue de formations du CNFPT est disponible en ligne.

LA FORMATION DES AGENTS**Organismes formateurs :**

CNFPT
FAUVEL
CEP
SDIS

Dépenses de formation : 25 567€

Ce nouveau catalogue est composé de formations qui se déroulent dans les locaux de l'antenne de Marsac-sur-l'Isle mais également de formations dites « mixtes »

Ces formations « mixtes » sont composées de temps de formation en présence d'un formateur dans les locaux de l'antenne, ainsi que de documents (vidéos, articles de presse, textes) qui sont accessibles à distance à partir d'un site Internet dédié à ces formations.

En 2017, 48,1% des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour.

⇒ 160 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017

2-3 LE SERVICE FINANCIER

A- GENERALITES

En 2017, le nombre de budgets est de **10**, il s'agit :

- Budget principal
- Budget annexe du lotissement CCHD
- Budget annexe ZAE de Villeteureix
- Budget annexe ZA le Jarissou
- Budget annexe du SPANC
- Budget annexe de l'UTMV (unité de traitement des matériaux de vidanges)
- Budget annexe de l'Office de Tourisme
- Budget annexe Village de Beauclair créé en 2017
- Budget annexe Service ADS (Autorisation des droits de sol) créé en 2016
- Budget annexe du Centre Social clôturé fin 2017



Au total, l'ensemble des budgets représente un volume de **839** bordereaux pour **6 269** mandats et titres émis.

LES AUTRES COMPETENCES DU SERVICE FINANCIER



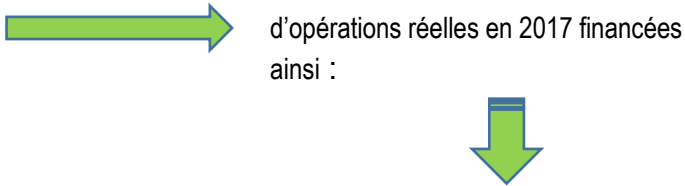
Le service financier gère également :

- L'inventaire de la collectivité en biens et en subventions ce qui représente un volume de 44 281 079,40 €. Les emprunts de la collectivité
- Le suivi des marchés pour la partie financière (respect des montants des marchés passés)
- Le relationnel avec le Trésor Public
- L'élaboration des états de TVA et FCTVA
- Le suivi des budgets
- Le suivi des régies

B- LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**A noter**

- L'excédent de fonctionnement se maintient (voire progresse très légèrement).
- En revanche le déficit de la section d'investissement continue à augmenter car la CCPR continue ses investissements en 2017 et surtout a autofinancé ses investissements très substantiellement.

Ainsi nous avons réalisé 2 001 192 € d'opérations réelles en 2017 financées ainsi :



Emprunt	650 000 €	32%
Subventions	680 744 €	34%
Autofinancement (y compris FCTVA)	670 448 €	34%

Subventions d'équilibre votées 452 735€ réparties comme suit :

BUDGET	SUBVENTION D'EQUILIBRE
Office de tourisme Intercommunal	205 000
Village BEAUCLAIR	35 000
Centre Social	111 983
ADS	127 253
Budget Lotissements	38 401
Budgets ZAE	91 509
TOTAL	609 146

C- LE SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE POUR ENCADRER LES DEPENSES

La majeure partie des dépenses d'investissement et de fonctionnement de la collectivité est engagée dans le cadre de marchés publics, dans le strict respect des règles associées.

EN 2017**15 procédures lancées :**

- 7 procédures adaptées (BEPOS de Siorac, tracteur, camion, assurance flotte, piscine Verteillac, matière de vidange, travaux de voirie)
- 2 procédures formalisées (fournitures de voirie)
- 1 procédure restreinte (concours Siorac)
- 5 consultations (Accueil Périscolaire Prévert, études de sol Siorac, véhicules, gaz piscine, CIAS interphonie)

2-4LES SERVICES A L'ENFANCE JEUNESSE CULTURE SPORT ET LOISIRS


A- LES ECOLES (rentrée 2017/2018)

25 écoles dont 19 sont en RPI
55 classes
(2 fermetures d'école en 2017
Champagne-Fontaines et Saint
Martial Viveyrols)

1 coordinatrice ATSEM
23 ATSEM
29 agents d'entretien

1 250 élèves ↗:
406 élèves de
maternelle
844 élèves
d'élémentaire

En 2017, **1 250** élèves étaient inscrits dans les écoles primaires et maternelles de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (contre 1315 en 2016) répartis comme suit:

 Les effectifs

ECOLES	EFFECTIFS	TOTAL RPI
Les Beauvières	89	304
Ferry	215	
Bertric Burée	44	100
Allemans	39	
St Paul Lizonne	17	
Celles	43	59
Grand-Brassac	16	34
Cercles	14	
La Tour Blanche	20	
Cherval	26	26
Champagne	0	
Douchapt	29	99
St Pardoux de Dronne	26	
St Sulpice de Roumagnac	24	
Segonzac	20	
Lisle Maternelle	34	88
Lisle Elémentaire	54	65
Lusignac	0	
St Martial Viveyrol	0	
Verteillac	65	92
Vanxains	50	
St Martin de Ribérac	42	112
Villetoureix	112	179
Tocane Maternelle	74	
Tocane Elémentaire	50	
Montagrier	55	85
St Vincent de Connezac	77	18
Paussac	15	1250
Total	1250	1250

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT	CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
11	60612 ELECTRICITE	1 633,57 €	13	6459 REMB SUR CHARGES SECU	183,37 €
	60623 ALIMENTATION	38,59 €	70	70845 REMB MISE A DISPO	206 532,09 €
	60631 FOURNITURE ENTRETIEN	20 238,27 €		70848 REMB MISE A DISPO	2 691,33 €
	60632 PETIT MATERIEL	4 431,23 €		70875 REMB FRAIS COMMUNES MEMBRES	1 633,57 €
	60636 VETEMENT DE TRAVAIL	759,36 €	74	74718 PART ETAT	62 913,33 €
	6064 FOURNITURES ADM	14,52 €	77	7788 PROD EXCEPT	241,25 €
	6067 FOURNITURES SCOLAIRES	56 751,26 €	Total		274 194,94 €
	6068 AUTRES MATIERES	4 618,70 €			
	6135 LOCATIONS MOBILIERES	14 280,66 €			
	6152212 BATIMENTS	3 287,72 €			
	61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	2 128,45 €			
	6156 MAINTENANCE	6 105,84 €			
	616 ASSURANCES	487,22 €			
	6182 DOCUMENTATION	446,25 €			
	6184 FORMATION	430,00 €			
	6188 AUTRES	8,20 €			
	6238 DIVERS	4 311,00 €			
	6251 DEPLACEMENTS	272,50 €			
	6261 AFFRANCHISSEMENT	800,00 €			
	6262 TELEPHONIE	20 553,11 €			
6281 CONCOURS DIVERS	104,16 €				
6283 NETTOYAGE LOCAUX	1 481,19 €				
62875 REMB FRAIS COMMUNES	19 011,18 €				
62878 REMB FRAIS AUTRES ORG	3 091,69 €				
65548 AUTRES CONTRIB	7 425,00 €				
65	6558 AUTRES CONTRIB OBLIG	53 820,00 €			
	6574 SUBVENTIONS	58 390,00 €			
	658 CHARGES DIVERSES	6 688,34 €			
67	6781 AUTRES CHARGES EXCEP	32,00 €			
	12 PERSONNEL	929 356,90 €			
Total		1 220 996,91 €			

Les dépenses de fonctionnement représentent un coût « net » de **946 801.97 €**
(Soit un coût arrondi de 757.44€ par élève pour 2017 contre 759.44 € pour 2016)

Les dépenses totales des écoles représentent 10.92 % des dépenses réelles totales de la CCPR.

A NOTER

- Les classes CM1 et CM2 ont été équipées de TBI (Tableau Blanc Interactif) mis en place par les services techniques



B- L'ECOLE DE MUSIQUE (L'ANTENNE DU GRAND RIBERACOIS)**B-1) Informations générales**

L'Ecole de musique est rattachée au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne.

La CCPR participe aux frais de scolarité musicale des élèves et assume financièrement les frais de structure de l'antenne.

Elle offre la possibilité à des personnes de tout niveau de pratiquer et d'apprendre à jouer d'un instrument ainsi que de participer à des ensembles vocaux. Les instruments enseignés sont : le violon, le violoncelle, la trompette, le tuba, le trombone, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, le piano, la batterie.

Le nombre d'élèves pour la saison musicale 2017 est de 181 élèves. (Contre 186 en 2016)

Les enseignants interviennent également dans les écoles publiques en cours élémentaires et moyens pour initier et faire découvrir la pratique musicale aux élèves (contre une participation financière de la collectivité).



Année musicale 2017 :

ENSEMBLES	
Ensemble Clarinettes 1	2
Ensemble Clarinettes 2	6
Quatuor Saxophones	4
Ensemble Saxophones 1	6
Ensemble Saxophones 2	6
Ensemble Guitares	5
Ensemble à Cordes	6
Atelier Accordéon moyens	3
Atelier Accordéon débutants	4
Atelier Musiques Trad Enfants	13
Atelier Musiques Trad Adultes	3
Atelier Rythme Tocane 1	7
Atelier Rythme Tocane 2	4
Atelier Rythme Tocane 3	10
Atelier Vocal	20
Chœurs Initiation	54
Jeune Chœur de Dordogne	8
AMP2R	27
Orchestre Cycle II Périgord Centre	3

INSTRUMENTS	
Saxophone	17
Hautbois	0
Clarinette	10
Flûte traversière	8
Guitare	17
Guitare élec	3
Piano	16
Violoncelle	3
Batterie	7
Violon	13
Accordéon diatonique	10

CURSUS	
Eveil	15
Cursus Adulte	6
Ateliers	68
Cursus Libre	10
Cursus Traditionnel	92

Comme chaque année, l'Ecole de Musique a organisé sur l'ensemble de notre territoire des animations musicales :

Programmation 2017

SCENES OUVERTES : dans les locaux du Conservatoire, rue Achille Larobertie

- **Mercredi 14 décembre** : flûtes, clarinettes, saxophones, violoncelles, classe de guitare
- **Samedi 11 février** à 10h15 et à 11h pianistes, saxophonistes, clarinettes, flûtistes et guitaristes

CONCERTS :

- **Samedi 21 janvier**, à 18h : Concert de la nouvelle année, en l'église Notre-Dame de la Paix de RIBERAC.

- **Samedi 11 mars** à TOCANE avec le groupe Tall de POITIERS : master class qui se prolonge en bal.

- **Mercredi 5 avril** : à 15h30 à la bibliothèque de RIBERAC, « l'heure du conte » illustré musicalement par les élèves instrumentistes. Thème du jour : La mer et les poissons.
- **Mercredi 5 avril** : à 18h, « Instant musical » des élèves du Grand Ribéracois dans le cadre de leur évaluation de fin de cycle, dans les locaux du Conservatoire, rue Achille Larobertie.
- **Vendredi 7 Avril** à 20h30 l'ensemble Coupe-Gorge, salle des fêtes de NONTRON en 1^{ère} partie de Dolan Xako pour la fête du chant occitan l'Enchantade.
- **Jeudi 20 Avril** à 18h30 : pot d'ouverture du festival Ciné-Tempo du cinéma Max Linder de RIBERAC avec la participation de l'ensemble de saxophones.

Partenariat avec le festival Itinéraire Baroque :

- **Vendredi 12 mai** : 2 concerts pédagogiques pour les enfants des écoles primaires participant au projet : « **Moi, chevalier errant !** » : Un spectacle de musique et de pantomime autour de la figure de Don Quichotte (à la collégiale de RIBERAC)
- **Samedi 13 mai** : Itinéraire Baroque à la collégiale de RIBERAC, concert en 2 parties : **Cervantès, Don Quichotte & Telemann** : Première partie 18h « **Moi, chevalier errant !** » Un spectacle de musique et de pantomime autour de la figure de Don Quichotte. Pièces musicales arrangées par Ton Koopman. Deuxième partie 20h30 : **Don Quichotte, Telemann & La Réforme. Amsterdam Baroque Orchestra / Jeune Chœur de Dordogne / Ton Koopman**, direction et clavecin.
- **Samedi 20 mai** à 18h à la Collégiale de RIBERAC : « les Musicales » organisées par la Société Musicale de Ribérac : participation de notre orchestre d'harmonie aux côtés de la société musicale et de l'orchestre junior de RAZAC.
- **Mercredi 7 juin** : examens Musiques Actuelles Amplifiées en public au Sans Réserve à PERIGUEUX.
- **Vendredi 9 juin** à 20h30, Concert des chœurs d'enfants : le Jeune Chœur de Dordogne en concert à l'église de VANXAINS, avec la participation des chœurs d'initiation.
- **Samedi 10 juin** : 21h, AMP2R en concert à la halle de CELLES
- **Mercredi 21 juin** : après-midi musical, à RIBERAC dans divers endroits (plusieurs groupes d'instrumentistes) avec un « jeu de piste » pour les enfants du centre de loisirs.
- **Samedi 24 juin** : 20h30 Bal trad, salle des fêtes d'ALLEMANS (projet « impro bal »)
- **Samedi 1^{er} Juillet** à 18h : Concert de saxophones, la salle des fêtes de TOCANE.
- **Mercredi 6 décembre** à 15h, participation des chœurs d'initiation en 2^{ème} partie du spectacle « Le presque petit chaperon rouge », salle André Malraux à RIBERAC.

B-2) Budget de l'Ecole de musique

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT	CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
	60623 ALIMENTATION	56,38 €	70	7083 LOCATIONS DIVERSES	1 200,00 €
	60632 PETIT MATERIEL	500,00 €		Total	1 200,00 €
	6064 FOURNITURES ADM	58,08 €			
	6068 AUTRES MATIERES	3 820,47 €			
	6135 LOCATIONS MOBILIERES	468,44 €			
11	6152212 BATIMENTS	1 664,97 €			
	61558 AUTRES BIENS MOBILIERES	1 128,45 €			
	6156 MAINTENANCE	240,79 €			
	6182 DOCUMENTATION	445,54 €			
	6238 DIVERS	70,91 €			
	6251 DEPLACEMENTS	26,75 €			
	6257 RECEPTIONS	16,91 €			
	6262 TELEPHONIE	790,04 €			
65	65548 AUTRES CONTRIB	145 326,04 €			
12	PERSONNEL	34 252,55 €			
	Total	188 866,32 €			

Pour la collectivité le coût d'un élève en 2017 est de 1 036.83 € (1 314.38€ en 2016) et la participation se répartit ainsi :

Pour le CRDD (partie pédagogique) : 802.91€/élève (1 113.98€ en 2016)

Pour les frais de structure : 233.92€/élève (200.40€ en 2016)

Les dépenses de l'école de musique représentent 1.63% (2.14% EN 2016) des dépenses réelles totales de la CCPR.

↳ La baisse significative de la participation/élève s'explique par une déduction sur la participation de la CCPR d'un trop payé au CRDD en 2016

C- LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT- EXTRASCOLAIRES

5 Accueils de Loisirs Extrascolaires
Ribérac, Tocane, Verteillac, Lisle (juillet),
St Pardoux (mercredi)

1 coordinatrice
27 agents
Des saisonniers en CDD pour
renforcer les équipes pendant les
vacances

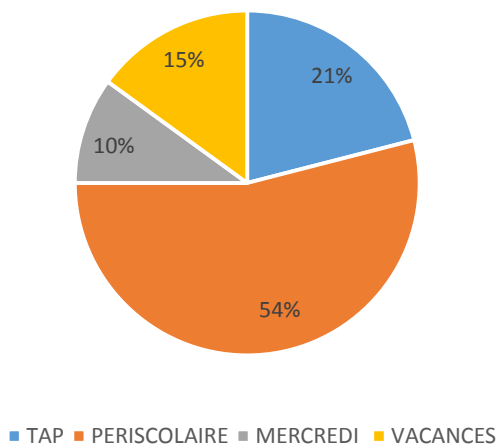
En 2017, les Accueils de Loisirs extrascolaires sont ouverts toutes les vacances scolaires sauf entre Noël et le 1^{er} de l'an,

A noter : harmonisation des horaires à savoir : 7h – 19 h, (St Pardoux de Dronne le mercredi après-midi 12h – 19h)

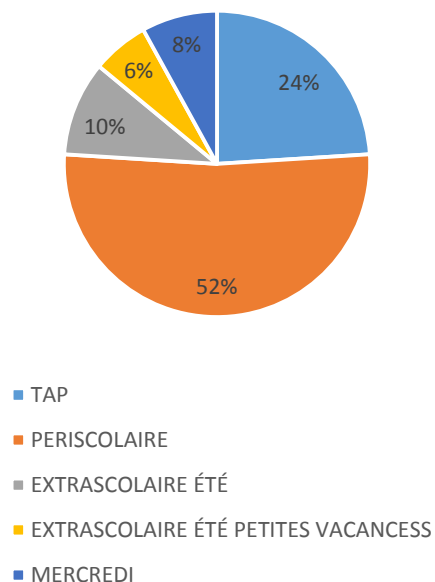
On compte en moyenne 100 enfants par jour sur l'ensemble des centres de loisirs.

Représentation des heures réalisées

Heures réalisées en péri et extrascolaire en 2017
326 230 heures réalisées



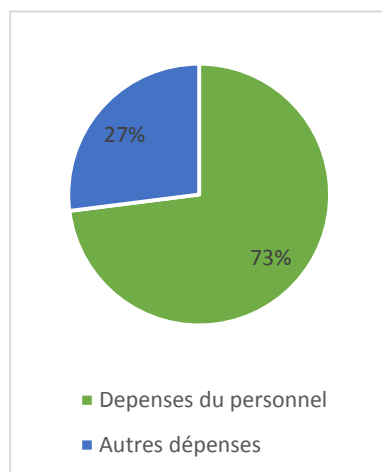
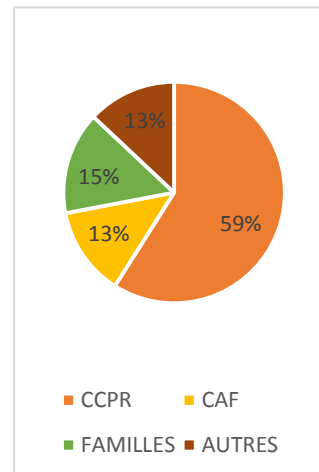
Heures réalisées en péri et extrascolaire en 2016
293 520 heures réalisées

**CONSTAT**

- Une baisse de 2,76% sur les TAP
- Une hausse de 14,10% en périscolaire
- Une hausse de 27% les mercredis
- Une hausse de 2,33% pendant les vacances

Les budgets péri, extrascolaires et TAP**Dépenses 2017**

La totalité des budgets représente 1 268 777€ soit 11.35% des dépenses réelles de fonctionnement

**Recettes 2017**

Les animations et actions

Cette année l'accent a été mis sur :

- La mise en valeur du territoire avec des sorties sur les sites de Vendoire, Etang de La Jemaye, Moulin des Terres Blanches, visite d'une truffière, Etang de Celles...



La pratique d'activités de pleine nature : course d'orientation, escalade, VTT, pêche...en partenariat avec le service des sports



- Sensibilisation à la culture : séance au cinéma de Ribérac, spectacles vivants, participation au festival « A nous les vacances », festival des musiques du monde à Montignac ...
- La sensibilisation interculturelle auprès des enfants, par la présence d'un SVE pendant les vacances de Toussaint et Noël.
- La mobilité des agents sur les structures
- Une communication commune mieux identifiable auprès des familles
- La préparation du deuxième Festidrôle qui a été une réussite collective

Cet évènement a pour but de rassembler les parents, les enfants du territoire ainsi que les agents œuvrant pour l'enfance et la jeunesse autour d'un projet festif avec ateliers, spectacles, repas...

Cette journée est le résultat du travail des animateurs et des enfants des accueils périscolaires tout au long de l'année.

770 personnes étaient au rendez-vous en 2017 malgré les aléas du temps !



- La Fête des Lumières en décembre sur Verteillac qui a rassemblé 200 enfants des accueils périscolaires.

Cet évènement a pour but de rassembler les parents et les enfants de tout le territoire autour du thème des lumières.

Au programme de la Fête des Lumières

- Défilé des enfants, des familles et partenaires avec les lampions fabriqués dans les accueils
- Spectacle déambulatoire
- Animation musicale
- Ateliers
- Soupe offerte



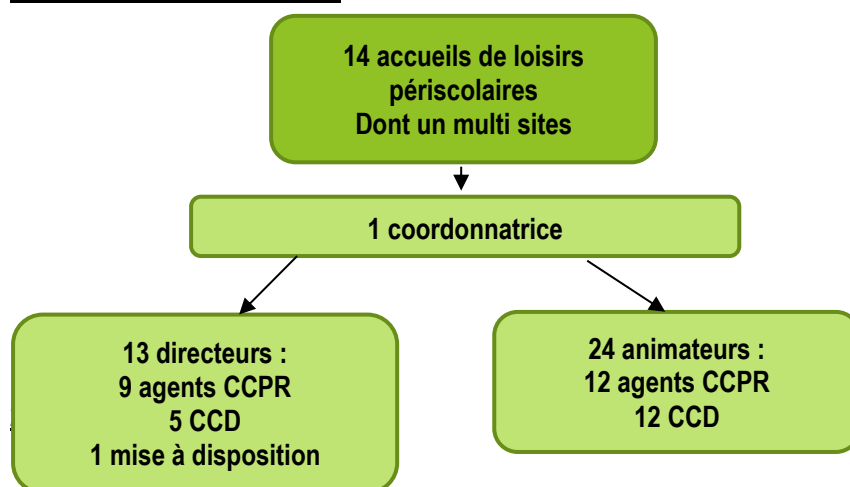
Les projets marquants



- Camp de 5 jours sur Mimizan 29 enfants et 4 animateurs : Baignade, pirogue hawaïenne, vélo.
- Mini-camp de 2 à 3 nuits sur St Aulaye 8/12 ans, à Tocane pour les 8/12 ans et à Lisle pour les 6/8 ans.
- Camp sur St Estèphe pour les 8/12 ans avec une journée sportive (judo, tir à l'arc, beach volley, canoé, course d'orientation..) organisée par le Conseil Départemental de la Dordogne à laquelle 30 enfants des centres ont participé.
- Participation aux activités de l'Été Actif en partenariat avec l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (tyrolienne, tir à l'arc...)
- Sortie Accrobranche à la base de loisirs de St Aulaye
- Sortie à la base de loisirs de Poltrot
- Visite d'une ferme à St Martial d'Artenset
- Sortie Théâtre « ma Terre » au festival Mimos
- Journées intercentres

D-LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT- PERISCOLAIRES

1) Organisation du service



2) Les horaires :

-Tous les accueils: 7H30 / 9H et 16H30 / 18H30

NB Les besoins des familles qui travaillent, sur des horaires élargis, sont pris en compte sur simple demande auprès du directeur de l'accueil.

- Sur demande : ouverture à 7H ou fermeture à 19H.

3) Effectifs

En 2017, nous avons accueilli en moyenne 200 enfants le matin et 250 l'après-midi.

4) Les tarifs

Suite à la fusion des 4 communautés des communes au 1^{er} janvier 2014, il existait des disparités sur les tarifs des accueils périscolaires. Un travail d'harmonisation des tarifs a donc été entamé en 2015 et poursuivi en 2017.

Les tarifs de référence ont été ceux du secteur du Ribéracois. Ainsi les tarifs du Tocanais et du Verteillacois ont été revus à la hausse en juin 2016. Le choix des élus a été de procéder par des paliers afin que les hausses ne soient pas trop brutales pour les familles.

L'objectif à terme est d'avoir les mêmes tarifs sur tous les secteurs.

Accueils Périscolaires secteur du Ribéracois, des Hauts de Dronne et Val de Dronne				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26.50€	46.50€	59.00€	4.50€
901 à 1400	25.00€	44.00€	56.00€	4.00€
623 à 900	22.50€	39.50€	51.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

Accueils Périscolaires secteur du Verteillacois (Verteillac et Cercles)				
Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	25.50€	43.00€	54.00€	4.50€
901 à 1400	24.00€	40.00€	50.00€	4.00€
623 à 900	21.50€	37.00€	47.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	33.50€	42.50€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

5) Projets éducatifs

Nous avons développé plusieurs projets tels que :

- Les projets « jardins » avec implication de bénévoles
- Initiation à l'occitan
- Atelier récupération

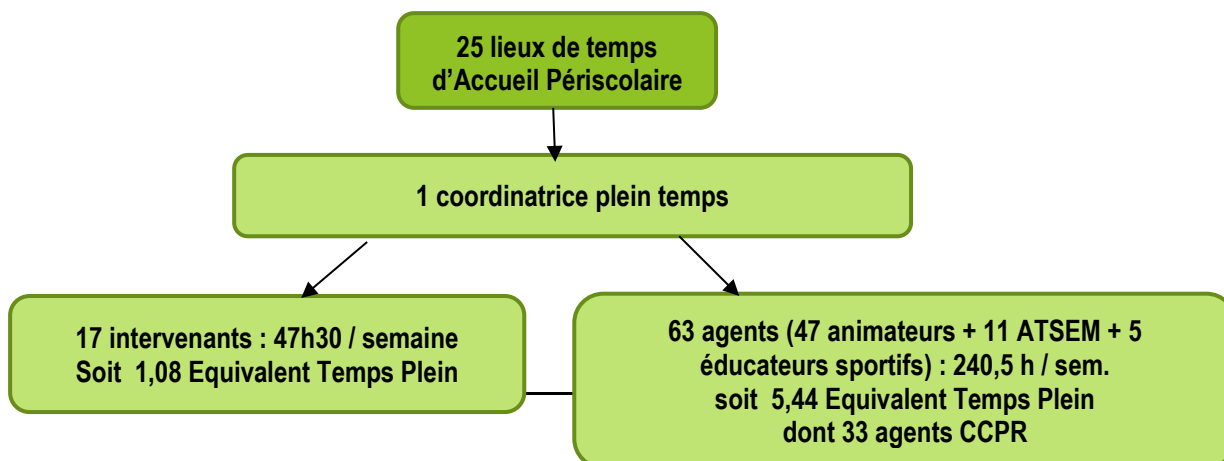


L'accent a également été mis sur des actions « hors les murs ». Davantage de sorties extérieures au centre :

- ✚ Cinéma
- ✚ Visites
- ✚ Spectacles....
- ✚ Des sorties inter-centres se sont tenues à Tocane / St Pardoux et Ribérac / Verteillac.

A noter :

- ✚ La construction d'un réseau de producteurs, maraichers locaux qui fournissent les accueils périscolaires pour les goûters. L'objectif est de « bien manger » avec des produits provenant de circuits courts et aider à dynamiser l'économie locale. De plus, des visites ont été faites sur les sites de production avec les enfants.

E- LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE (TAP)**1) Organisation du service****2) Informations générales**

- 25 lieux de TAP
- 827 enfants participants

Nous avons poursuivi en 2017 nos objectifs de départ à savoir :

- La retransmission des décisions des élus dans le service afin de s'assurer de l'application du projet éducatif dans les structures et des actions menées
- Le suivi du service péri et extra-scolaire avec les commissions d'élus de la CCPR
- Le suivi général du CEJ et bilan
- Les rencontres et réunions avec les élus, les parents et enseignants
- Au cours de l'année, davantage de projets ont vu le jour dans chaque équipe de TAP, parfois même en collaboration avec les enseignants.
- Le poste de coordination a permis aussi d'avoir un seul interlocuteur pour les équipes et pour les enseignants. La coordinatrice a une vision globale et peut intervenir pour réguler selon les besoins des TAP.
- Le journal du TAP a produit 2 exemplaires en tout. En revanche, les plaquettes d'information à la fin de chaque trimestre ont bien fonctionné. Les parents avaient ainsi les informations concernant les intervenants et les animations proposées aux enfants.

3) Les activités proposées

Au cours de l'année, davantage de projets ont vu le jour dans chaque équipe de TAP, parfois même en collaboration avec les enseignants et les intervenants.

Arts plastiques	Yoga
Sophrologie	Théâtre
Zumba	Musique
Calligraphie	Recyclage
Ornithologie	Anglais
Photographie	Tennis
Occitan	Sculpture
Sport collectifs	Percussion
Broderie	Jeux d'opposition
Cinéma	Triathlon

A noter

Le Budget 2017 pour les intervenants du territoire était de **52 660€**

F- LE SECTEUR ADOS**1) Informations générales**

Ce service issu du Val de Dronne se déploie sur l'ensemble du territoire. Nous avons désormais une responsable au sein du service « Ado » à mi-temps et des permanences sont assurées par deux animateurs-jeunesse dans les 2 collèges du secteur.

- Avec + de 50 jeunes inscrits : le secteur « Ados » est en plein essor.

Collège de Tocane (lundi et vendredi entre 12h00 et 13h30)

Collège de Ribérac (du lundi au vendredi (entre 12h00 et 14h30)

2) Actions menées

Des projets sont développés sur ces pauses méridiennes :

- ✓ Diverses sorties pendant les vacances scolaires :

- Mini camps
- Sorties (Futuroscope, Jonzac, Bordeaux, Paintball, Skate Parc, Accrobranche, Canoë...)
- Raids sportifs
- Accompagnement de projets (ATEC...)
- Interventions dans les collèges de Tocane et Ribérac
- Ateliers et stages théâtre



F- LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

C'est un service qui existe depuis 1997 et qui propose des ateliers d'éveil et des permanences administratives sur Ribérac, Tocane et Verteillac. Le RAM accueille et renseigne chaque année les parents à la recherche d'un mode de garde et les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs.



Sur l'année 2017, on compte au total

- 79 assistantes maternelles (-1) pour 259 places (+7), dont : 8 nouvelles agréées, 6 arrêts de la profession
- 2 MAM avec 12 places d'accueil chacune
- 1 micro crèche de 10 places

Un peu plus en détail

Le RAM c'est aussi

- 208 jours d'ouverture et 13 soirées de réunions festives
- 42 assistantes maternelles participent aux ateliers et 130 enfants, soit 53 %
- 68 assistantes maternelles ont utilisé les services du RAM, soit 86%
- 23 assistantes maternelles ont leur capacité d'accueil complète, soit 29%
- 6 assistantes maternelles travaillent en MAM et affichent complet, à l'exception d'une assistante maternelle à qui il reste une place d'accueil. Leurs emplois du temps respectifs sont moins précaires que ceux des assistantes maternelles qui travaillent chez elles (10 h par mois)

Rappelons également que grâce au Compte Personnel de Formations, des formations avec le GRETA sont proposées aux assistantes maternelles.

**Formations****Les temps de formations d'une animatrice RAM**

- ✚ Promotion de la santé globale en direction de la population (bien manger, bouger, dormir)
- ✚ Réunion d'information au sujet des couches lavables à l'initiative du SMCTOM
- ✚ Enfance et violences conjugales, les conséquences
- ✚ Recyclage sauveteur secouriste du travail

Les temps de formations destinées aux assistantes maternelles :

- ✚ Réunion d'information au sujet des couches lavables à l'initiative du SMCTOM (les Assistantes Maternelles sont sollicitées par les parents)
- ✚ Recyclage sauveteur secouriste du travail
- ✚ S'occuper d'enfants en situation de handicap

- **Plusieurs sorties ont été effectuées. Elles ont eu lieu sur les trois sites couverts par le RAM (Verteillac, Ribérac, Tocane)**
 - ✓ Visite du Centre de Secours de Ribérac et de Mareuil
 - ✓ Visite école maternelle
 - ✓ Visite d'un élevage de vaches, d'autruches et même des sangliers.
 - ✓ Visite du jardin de l'espace ressource à Ribérac
 - ✓ Une journée rencontre intergénérationnelle en partenariat avec la MFR

- **Plusieurs activités sont proposées tout au long de l'année :**
 - ✓ Ateliers bibliothèque
 - ✓ Eveil musical : 2 interventions d'une musicologue sur chaque groupe, soit 8 au total
 - ✓ Bébés lecteurs : 4 animations à Ribérac, 6 à Tocane et 7 à Verteillac
 - ✓ Pique-nique en extérieur pour chaque site (à La Jemaye et au camping de Tocane)
 - ✓ Participation au Festidrôle
 - ✓ Bébégym : chaque site a pu bénéficier de 7 ateliers Bébégym, soit 28 interventions de Sabrina

- **Un évènement a marqué 2017 :**

Les 20 ans du RAM

Forte mobilisation des assistantes maternelles (relais de l'information, promotion de la manifestation auprès des familles, aide aux préparatifs, participation aux réunions d'organisation, aide à la logistique le jour J par répartition des tâches ...)

Le détail du budget du Relais Assistantes Maternelles :

La participation par habitant de la CCPR aux frais de fonctionnement du RAM pour l'année 2017 est de 1.31€ ce qui représente un montant total de **26 226.41€**.

Les dépenses du RAM représentent 0.23% des dépenses réelles totales de la CCPR.

CHARGES		PRODUITS	
SERVICES EXTERIEURS		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Alimentation	216.52	C.A.F	25 305.13
Fournitures d'entretien	369.00	CD	8665.73
Fournitures bureau + informatique	208.41	CCPR	26 226.42
Prime d'assurances	500.00		
Travaux d'entretien et de réparation	129.86	TOTAL	60 197.28
Maintenance logiciel GRAM	569.28		
Documentation	253.20		
Formation	80.00		
Personnels extérieurs formation Assmat spectacle de fin d'année/honoraires	1205.20		
Fêtes et cérémonies	3 626.54		
Déplacements	1 279.89		
Eau, gaz ,électricité, combustibles	1 805.00		
Frais postaux et frais télécommunication	520.84		
Rémunération principale	34 002.54		
Charges patronales	15 431.00		
Sous total 2 (Charges salaire)	49 433.54		
Sous total 1 (Fonctionnement)	10 763.74		
TOTAL	60 197.28		

A noter : une augmentation exceptionnelle des charges due à la grande manifestation organisée pour les 20 ans du RAM

Coût par habitant 3,01 € dont 1,31€ pour la CCPR
1,27 € pour la CAF
0,43 cts pour le CD 24

G -LE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

Le Lieu d'Accueil Enfant / Parent dénommé « JEUEMINOT » est un espace convivial qui fonctionne depuis septembre 2012 à Tocane. Il est né suite au constat du manque de lieu d'accueil Parents-Enfants pour la petite enfance sur le secteur.

On y accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent. Cette structure animée par des accueillants (professionnels ou bénévoles) offre un espace de jeu libre, dont les objectifs sont les suivants:



- Faciliter la socialisation des enfants avant leur scolarisation
- Aider à l'éveil et à l'autonomie de l'enfant de 0 à 3 ans avec la personne qui l'accompagne (parents, grands-parents, assistante maternelle...)
- Rompre l'isolement des jeunes mères en leur offrant un lieu de rencontres et d'échanges (entre elles et avec les professionnels de la petite enfance).

Cet accueil est ouvert tous les jeudis matin des périodes scolaires au Pôle Enfance de Tocane dans la salle même du RAM dans un souci de mutualisation des moyens.

Au cours de cette année 2017, 205 enfants ont été accueillis contre 158 en 2016 sur 36 demi-journées d'ouverture au cours de l'année 2017.

Le Lieu d'Accueil Enfant/ Parent, tel que le prévoient les textes, a bénéficié de 6 séances de supervision, encadrées par la psychologue Madame PANNETIER.

Il a été proposé au public accueilli, durant l'année 2017, 3 séances animées par les animateurs de la CCPR et de la bibliothèque de Verteillac (spectacle pour la fête de la musique et spectacle de Noël, 1 atelier bébé-gym, semaine de la parentalité)

Le budget 2017 est de 11 025.08 € et la participation de la CCPR est de 725.23 € (les autres co-financeurs sont le Conseil Départemental de la Dordogne, et la CAF 24)

H- LE SERVICE DES SPORTS

1) Informations générales

Le service des sports et loisirs fait partie du service Enfance Jeunesse Culture Sport et Loisirs de la CCPR. Six éducateurs sportifs et 1 apprenti assurent des animations sportives auprès de différents publics (écoles, personnes âgées, accueils de loisirs...) et sont mis à disposition de clubs sportifs.

La CCPR soutient les associations et a mis en place une politique d'attribution de subvention.



La commission des sports propose d'adopter des critères pour déterminer les subventions aux associations en fonction des critères suivants :

- ✓ Base : 400€
- ✓ 10€ pour chaque enfant de moins de 16 ans résidant sur le territoire
- ✓ 20% des équipements pour l'école
- ✓ 150€ par manifestation sportives sur le territoire
- ✓ 200€ pour absence de compte école s'il existe un compte spécifique école

2) Actions du service des sports

Cours de natation en juin pour les écoles qui le souhaitent



- Surveillance des piscines de Ribérac et Verteillac
- Cours d'aquagym
- Ecole de natation
- Activités aquatiques pour les ados
- Ils interviennent également dans les écoles tout au long de l'année
- Interventions dans les EHPAD
- Interventions avec les Centres Périscolaire, TAP, centres de loisirs
- Interventions en partenariat avec le RAM

- Pendant les vacances de La Toussaint le service des sports de la CCPR a organisé un Raid d'activités de pleine nature destiné aux 11-15 ans.

Le service gère les deux piscines intercommunales et suit les attributions de subventions.

**4) Service Volontaire Européen (SVE)**

Un des objectifs de la CCPR, par le biais de son projet éducatif, est de développer les projets autour de l'interculturel, l'ouverture au monde, la tolérance et la mobilité européenne.

Depuis 2016, nous avons obtenu un agrément pour être structure d'accueil de Service Volontaire Européen. Cet agrément est valable 3 ans. La structure de coordination est l'association Les Francas. Ce dispositif permet à un ou une jeune entre 17 et 30 ans de faire un volontariat, en Europe et au-delà, dans une structure d'accueil. Il ou elle participe aux tâches de la structure et peut développer son propre projet.

Nous avons donc accueilli à la rentrée 2017 deux jeunes allemandes en SVE depuis le 1^{er} septembre.

Elles interviennent donc sur les accueils périscolaires, les centres de loisirs, le collège avec les ados au foyer et en cours avec la professeure d'allemand.



5- Bibliothèque Intercommunale



La bibliothèque intercommunale de Verteillac est animée par un agent de la Collectivité.

Ouverte au public 16h par semaine, on y propose également différents ateliers :

- Ateliers Bébé lecteurs les 1er mercredis de chaque mois
- Café littéraire franco anglais

Interventions dans les écoles



Mais également dans les EHPAD de Goût Rossignol, de La Tour Blanche et lors de manifestations locales

Le budget

Il s'élève à 33 861€ pour l'année 2017

Les dépenses de la bibliothèque représentent 0.29% des dépenses réelles totales de la CCPR.



6-Actions culturelles

Le service a organisé des sorties culturelles « Famille et Tout Public », avec transport et accompagnement inclus, pour assister à des spectacles de qualité à Angoulême ou Périgueux



14 mars sortie à la scène nationale d'Angoulême pour le spectacle « La Nuit où le jour s'est levé » et visite guidée du théâtre. 20 personnes ont participé à cette sortie : 2 familles, 4 résidents de la Résidence Autonomie de Tocane et des individuels

Deuxième sortie en décembre



Le service a également proposé des spectacles aux scolaires :

- Le spectacle « Ombres et Lumières »,
- Des spectacles aux écoles maternelles
- Des spectacles tout public sur le territoire en partenariat avec l'Agence culturelle du Département



Mais aussi

Des subventions sont versées pour les associations programmant des spectacles professionnels sur notre territoire dans le cadre de la Convention « Soutien aux Initiatives Concertées » signée avec le Conseil Départemental.

Le budget

Il s'élève à 20 088€ pour l'année 2017

Les dépenses du service culturel représentent 0.17% des dépenses réelles totales de la CCPR.

Le service a organisé la journée des associations en septembre.

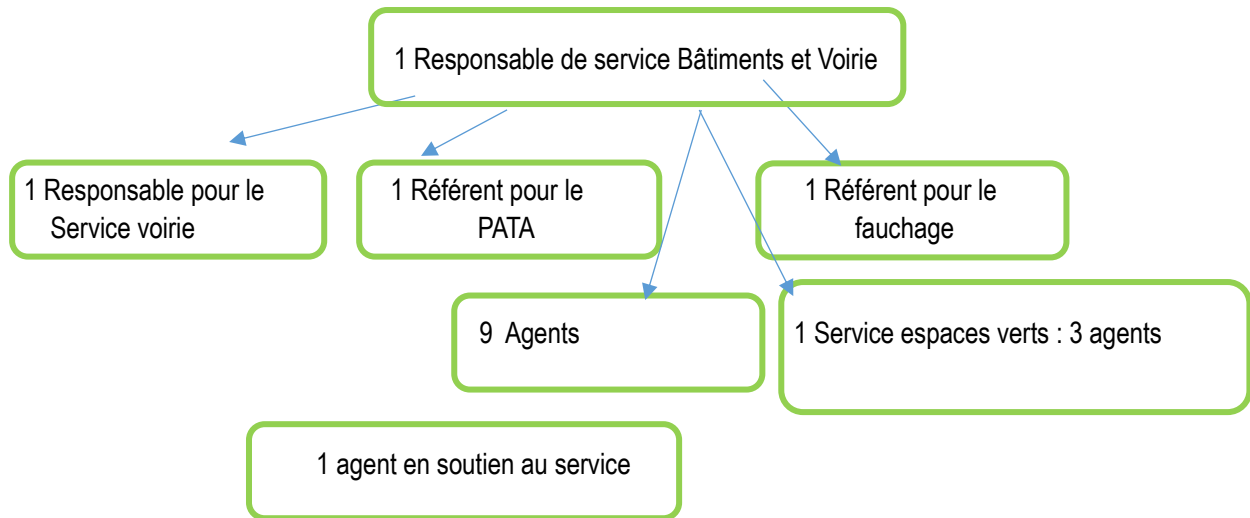
L'objectif de cette journée est de rassembler les associations et organisations culturelles et sportives afin d'informer, et éventuellement d'initier les personnes intéressées des activités proposées sur notre territoire.

Chacun peut présenter son association ou atelier sous la forme qui lui convient : exposition, démonstration, échanges.



2-5 LES SERVICES TECHNIQUES



A-LA VOIRIE1) Organisation du service1) Le budget

Il s'élève à 1 232 282,55 € pour l'année 2017

**Les dépenses de la voirie représentent
10.69% des dépenses réelles totales de la CCPR.**

2) Un programme d'investissement a été lancé en juin 2017

Les prestations à réaliser par les entreprises sont les suivantes :

- Travaux préparatoires pour réfections de chaussées
- Mise en œuvre de calcaire en renforcement ou en purge
- Fourniture et mise en œuvre de grave émulsion
- Mise en œuvre de revêtement monocouche ECF, bi couche et tri couche

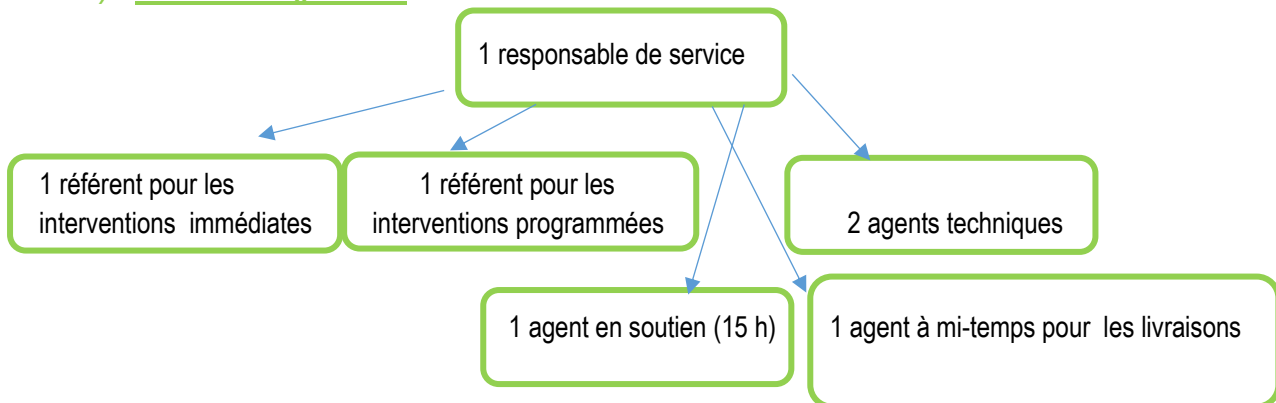
Les travaux sont répartis en 5 lots et concernent les communes de La Chapelle Grésignac, Saint Martial Viveyrols, Bouteilles Saint Sébastien, Saint Pardoux de Drôme, Allemans, Tocane Saint Apre, Vanxains, Douchapt, Saint André de Double, La Jemaye, Siorac de Ribérac.

Le montant total des travaux sur la voirie intercommunale s'élève à 388 730 € HT.

3) Les remboursements aux communes

Il a été remboursé aux communes concernées les prestations qu'elles ont assurées en lieu et place de la CCPR au titre du fauchage, curage des fossés, saignées... pour un montant total de 111 106 €.

	Voies revêtues (Km)	Somme reversée en €
Ancienne CC du Ribéracois		
ALLEMANS	42,74	7 009.36
BOURG DU BOST	10,66	2 659.87
LA JEMAYE	13,68	1 571.52
PETIT BERSAC	17	1 360.00
PONTEYRAUD	3,76	623.20
RIBERAC	75	14 350.00
ST ANDRE DE DOUBLE	37	8 393.00
ST MARTIN DE RIBERAC	33,19	5 443.16
ST MEARD DE DRONNE	33,2	5 444.80
ST VINCENT DE CONNEZAC	23,91	6 013.37
SIORAC DE RIBERAC	30,9	5 495.95
VILLETUREIX	31	2 476.00
VANXAINS	63	0
TOTAL	415,04	60 840.23
Ancienne CC du Verteillacois		
BOUILLES ST SEBASTIEN	23	3 084.00
CERCLES	25,6	3 414.80
CHAMPAGNE - FONTAINE	64,4	6 955.20
CHERVAL	29,32	2 345.60
COUTURES	24,31	3 537.11
GÔUTS ROSSIGNOL	49,19	5 312.52
LA CHAPELLE GRESIGNAC	17	1 360.00
LA CHAPELLE MONTABOURLET	6,53	522.40
LA TOUR BLANCHE	10,68	1 153.44
LUSIGNAC	21	3 068.00
NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC	46	7 544.00
ST MARTIAL VIVEYROL	31,19	4 568.52
ST PAUL LIZONNE	21	1 944.00
VENDOIRE	22,89	2 472.12
VERTEILLAC	24,8	1 984.00
TOTAL	416,91	49 265.71

B-SERVICES TECHNIQUES2) Informations générales

Les missions du service passent notamment par l'entretien de nos bâtiments.

Le patrimoine à entretenir est le suivant :

- ✓ 14 accueils périscolaires, 4 centres de loisirs, 1 école de musique, 1 centre de formation aux métiers de la restauration, 1 pôle enfance, 1 relais assistantes maternelles
- ✓ 2 piscines, 1 salle de remise en forme
- ✓ 1 halte nautique
- ✓ 1 office du tourisme et 6 sites touristiques
- ✓ bâtiments pour les services de la CCPR
- ✓ 3 logements locatifs à Comberanche Epeluche, Verteillac, Saint Sulpice de Roumagnac
- ✓ 2 dépôts (Tocane et Verteillac) et 1 atelier (Segonzac) pour les services techniques
- ✓ 1 aire d'accueil des gens du voyage à Ribérac
- ✓ anciens locaux de restaurant
- ✓ 1 gendarmerie avec 6 logements pour les gendarmes à Tocane
- ✓ Zones d'activités et divers terrains nus

Un partenariat avec le CIAS du Val de Dronne : interventions du service dans les 2 Résidences Autonomie (Ribérac et Tocane)

Le service technique gère plus précisément l'entretien courant des bâtiments (les réparations et dépannages) tels que :

- Les petites réparations
- La peinture d'entretien,
- La plomberie et l'électricité
- La maçonnerie (reprise partiel d'un crépi,...)



Il assure également les services aux 25 écoles (Missions liées à notre compétence scolaire):

- Les livraisons de produits d'entretien,
- Le montage de mobilier...



Il assure la mise en place des manifestations :

- Montage de chapiteaux, barnums,
- Préparations aux différentes manifestations organisées par la CCPR.

2) Budget

Il s'élève à 286 281,13 €

Les dépenses du service technique représentent 2.48% des dépenses réelles totales de la CCPR

C- LE SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Les effectifs:

- Un agent technique : responsable du service
- Un agent technique (en formation)
- Un agent technique administratif avec un soutien
- Un agent administratif intérimaire de 15 heures

1) Informations générales

1-a Les missions obligatoires

- ✓ Le Service contrôle le bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel.

Ce contrôle s'apparente à un diagnostic de l'état initial de l'installation visitée et il porte :

- Sur la vérification du bon fonctionnement, du bon état des ouvrages et du rejet éventuel dans le milieu.
- Sur l'exploitation de l'installation.

- ✓ Le contrôle spécifique en cas de vente immobilière

Ce contrôle s'apparente à un diagnostic de bon fonctionnement.

- ✓ Le contrôle de conception – réalisation

Ce contrôle consiste à :

- Analyser les dossiers de demande d'assainissement individuel
- S'assurer de la bonne exécution des ouvrages

Chaque dossier est étudié sur le terrain en présence du propriétaire, de l'artisan et du personnel du SPANC. Le suivi de chantier comporte 2 à 5 visites selon l'avancement du chantier. Suite à ce contrôle, le propriétaire se voit délivrer ou non un certificat de conformité ainsi qu'un dossier photos pris lors du suivi de son chantier.

1. b Les missions complémentaires✓ Opérations de vidanges groupées

La CCPR a instauré sur l'ensemble du territoire un marché à bons de commande pour un service de vidanges groupées. Cela permet d'obtenir des tarifs plus avantageux :

- **130 personnes ont eu recours au service (contre 137 en 2016)**

✓ Le contrôle spécifique en cas de vente immobilière

Il s'apparente à un diagnostic de bon fonctionnement.

2) Quelques chiffres**Pour l'année 2017, le service a procédé aux prestations suivantes :**

-Contrôles de bon fonctionnement : **1 179**
(1255 en 2016)

-Contrôle de vente : **174** (157 en 2016)

-Installations réalisées : **153**(108 en 2016)

-Instructions des demandes d'installation en 2017 :**135** (130 en 2016)

Rappel des objectifs 2017 :

- contrôles : 1050
- contrôles de vente : 150
- instructions des demandes d'installation : 80
- demandes d'installation (chantiers réalisés) : 80

3) Le budget

Il s'élève à 218 739€ pour l'année 2017

Les dépenses du SPANC représentent 1.89% des dépenses réelles totales de la CCPR.

2-6- LE SERVICE COMMUNICATION1) Des outils pour échanger et partager

La communication concourt en premier lieu à informer. Il s'agit d'expliquer ce qui est, ce qui se fait dans l'espace (les aménagements et les projets) ; de décrire et d'expliquer les services et leur fonctionnement (les horaires, les modalités d'accès et les publics destinataires). Il s'agit également de promouvoir le territoire en valorisant les personnalités, les savoir-faire et les ressources qui construisent son attractivité et composent son image externe.

L'information des usagers et partenaires de la collectivité

Pour informer la population, mais aussi ses partenaires et les acteurs de son territoire sur ses décisions, actions, projets et ses services, la communauté de communes s'appuie essentiellement sur quatre outils :

- Le bulletin d'informations intercommunales : deux bulletins ont été édités et distribués en janvier et en juillet 2017. Impression en 20 000 exemplaires, distribution dans les boîtes à lettres des 44 communes du territoire.
- Le site internet www.cc-paysriberacois.fr
- La presse locale
- La page Facebook de la CCPR

En 2017, le site de la CCPR et la page Facebook ont été de plus en plus alimentés. Ce service est particulièrement en voie de développement en 2017.

Mise à jour quotidienne du site de la CCPR avec possibilité de télécharger des documents (fiches d'inscription centres de loisirs, comptes rendu synthétiques de réunions ...)

Mise à jour quotidienne de la page FACEBOOK de la CCPR

Articles de presse 2017

Synthèse des articles de presse

	Echo du Ribéracois	Dordogne Libre	Sud-Ouest	Réussir le Périgord	Visibilité par mois
Janvier		1	2		3
Février	1	1	9	1	12
Mars	1	2	9		12
Avril		3	8		11
Mai	1	2	12	1	16
Juin		7	7	1	15
Juillet	4	4	14	1	23
Août		2	11		13
Septembre	6	7	9	1	23
Octobre	1				1
Novembre	1	2	7		10
Décembre	2		2		4
	17	31	90	5	154

Articles de presse par service

	Echo du Ribéracois	DL	SO	Réussir le Périgord	Total
Généralités	6	3	12	3	24
RAM	2	2	7		11
ALSH - APS	3	5	9		17
Ado			2		2
ATEC	1		1		2
Ecoles	2	2	3		7
Ecole de musique	1	2	3		6
Bibliothèque		1	3		1
Centre social et Culturel		4	16		20
Tourisme	12	6	28	3	49
Aménagement de l'espace - Développement Durable		1	4	2	5
Développement économique	1		2		3
Urbanisme			1		1
Europe			1		1
Service technique		1			1
TOTAL					154



LES ELEMENTS Financiers

03

Le contexte budgétaire

3-1 LE CONTEXTE BUDGETAIRE

A- LA FISCALITE

Depuis le 1er janvier 2014 le régime de fiscalité applicable de la CCPR est celui de la fiscalité mixte : c'est-à-dire une fiscalité professionnelle unique (CFU) et une fiscalité sur les taxes ménages.

Les taux de la CCPR votés en 2017

1-Les taux de la fiscalité des ménages pour 2017

Collectivité	Taxe	Taux en %
CCPR	HABITATION	8.93
	FONCIER	12.24
	FONCIER Non Bâti	42.23

Il est important de noter que la CCPR a fait le choix de ne pas modifier les taux de fiscalité depuis 2014 malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat en faveur des collectivités.

2) L'évolution de la fiscalité du bloc communal (Communes et CCPR) de 2014 à 2016

En 2017 les taux moyens du bloc communal de la CCPR sont :

➡ Taxe d'habitation : 18.86% (contre 18.50% en 2016)

Parmi les communes CCPR les taux varient de 14.51% à 28.38% (taux le plus bas communal + taux le plus bas de la CCPR)

Moyenne nationale Communauté de Communes et communes : 26.04%

Moyenne Communale : 16.80%

➡ Taxe foncière bâtie : 22,86% (contre 22.42% en 2016)

Parmi les communes CCPR les taux varient de 14.59% à 43.87% pour 2017

Moyenne nationale : 22.14%

Moyenne des communes : 19.75%

Moyenne Dordogne : 24.50 %

➡ Taxe foncière non bâtie : 90.63% (contre 89.04% en 2016)

Parmi les communes CCPR les taux varient de 58.22% à 139.70% pour 2017

Moyenne nationale : 50.79%

Moyenne des communes : 45.49%

Certaines communes ont fait le choix d'appliquer la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Cette taxe est due par les propriétaires des communes concernées qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de deux ans consécutifs au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.



COMMUNE	TAUX COMMUNAL
CHAPDEUIL	6,8
CREYSSAC	10,13
DOUCHAPT	7,03
PAUSSAC SAINT VIVIEN	7,96
ST MARTIAL VIVEYROLS	11,59
SAINTE VICTOR	6,65
ST VINCENT DE CONNEZAC	15,7
LA TOUR BLANCHE	9,11
VANXAINS	12,46

3) La fiscalité des entreprises

Durée d'intégration des taux de l'EPCI:	8	Taux prévisionnel	28,55
Année de départ de l'intégration pour l'EPCI	2013	Taux correctif uniforme	- 0,0019
Année de fin d'intégration pour l'EPCI	2020	Produit attendu	746 858,00

4) Analyse de la fiscalité du territoire de la CCPR

4-1 La fiscalité des ménages

Le produit fiscal en 2017 est de 5 238 159 € (soit 226.23/hab en population DGF)

Le potentiel fiscal de la CCPR est de 4 181 547 € (le potentiel fiscal est l'application des taux moyens des Communautés de Communes relevant du régime de la FFU à nos bases)

Les taux moyens en France pour les CC à FPU sont (source Minefi DGCL année 2016):

- Taxe d'habitation : 9.24% (moyenne nationale : 103€/hab)
- Taxe Foncier Bâti : 2.39% (moyenne nationale : 15€/hab)
- Taxe Foncier Non Bâti : 5.30% (moyenne nationale : 2.30€/hab)

Rappel taux CCPR 2017 :

Taxe d'habitation : **9.33%**
 Taxe Foncier Bâti : **12.79%**
 Taxe Foncier Non Bâti : **44.14%**

- Le potentiel fiscal par population DGF de la CCPR est de 180.5971754 € (4 181 547 € / 23154 hab).
- Le potentiel fiscal moyen en France de la catégorie est de 271.797703 € soit + 33%

Si on applique le potentiel fiscal moyen de la catégorie à notre population DGF on obtiendrait :
 271.797703 € / 23 154 hab = 6 293 204 €

Premier constat : les taux appliqués par la CCPR sur la taxe foncière compensent en partie l'écart de potentiel fiscal avec la moyenne des Communautés de Communes de la même catégorie.

4-2 La fiscalité des activités économiques**Produit fiscal lié à l'activité économique (CFE-CVAE-IFER-TASCOM)**

Moyenne nationale : 196.30 €/hab

CCPR : 70.11 €/hab

Second constat :

→ Le manque de dynamisme du panier fiscal lié aux recettes économiques explique l'écart de potentiel fiscal au détriment de la CCPR. Signalons cependant une augmentation de la CFE de 3 €/habitant en 2017.

4-3 Produit fiscal/habitant du bloc communal

Moyenne nationale : 234 €/hab

CCPR : 263.10€/hab

Conclusion :

→ La compensation de la richesse fiscale liée à l'activité économique s'opère sur la taxe foncière qui est impactée plus que la moyenne nationale.

En revanche, nous constatons un taux de foncier non bâti nettement supérieur à la moyenne des territoires comparables illustrant l'importance de l'activité agricole sur notre territoire. Cela conforte la pertinence de notre action pour être davantage présents auprès des agriculteurs (partenariats : chambre d'agriculture, Asseldor, coopératives agricoles, Bordeaux sciences agro...)

5- Un coefficient d'intégration fiscale adapté

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements. Il constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau du groupement.

Rappel des CIF de départ :

	CCHD	CCVD	CCV	CCR
CIF 2013	0.699810	0.580936	0.438163	0.410853

➤ Pour la CCPR le CIF 2017 est de 0.504927 contre 0.493771 en 2016 (la moyenne de la catégorie est de 0.356669 -source DGCL). Il était de 0.355642 en 2016.

6- La dette de la CCPR

Evolution de la dette de la CCPR depuis 2014 :

Année	Dette au 1 ^{er} Janvier 2016
2014	6 418 875.30
2015	6 192 527.97
2016	5 937 750.14
2017	5 966 843.29
2018	5 342 900.43
2019	4 786 402.18
2020	4 247 959.95



Au 1^{er} janvier 2017, la dette s'élève à
5 966 843.29€

EVOLUTION DE L'ANNUITE DE LA DETTE DE LA CCPR DE 2016 à 2020

	Cumul			annuité/hab €/hab	intérêts/dépenses réelles
	Capital	Intérêts	Total en €		
2016	627 777.55	226 778.87	854 556.42	41.68	1.92%
2017	620 906.66	209 461.10	830 367.76	40.50	1,82%
2018	623 942.86	199 659.95	823 602.81	40.17	
2019	555 538.76	181 267.29	736 806.05	35.94	
2020	539 401.72	165 639.77	705 041.49	34.39	

7 -L'exécution budgétaire 2017

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		322 604.82	950 923.53		950 923.53	322 604.82
Opérations de l'exercice	11 935 704.06	12 743 134.62	2 455 971.27	2 596 395.42	14 391 675.33	15 339 530.04
TOTAUX	11 935 704.06	13 065 739.44	3 406 894.80	2 596 395.42	15 342 598.86	15 662 134.86
Résultats de clôture		1 130 035.38	810 499.38			319 536.00
Reste à réaliser			372 031.83	466 703.33	372 031.83	466 703.33
TOTAUX CUMULES	11 935 704.06	13 065 739.44	3 778 926.63	3 063 098.75	15 714 630.69	16 128 838.19
RESULTATS DEFINITIFS		1 130 035.38	715 827.88			414 207.50

Excédent de fonctionnement reporté 2017: 414 207.50€

8- Les principaux indicateurs financiers du budget 2017

Ils sont calculés à partir du compte administratif 2017 et les comparaisons à partir des Communautés de Communes à fiscalité additionnelle de la strate de 10 000 à 20 000 habitants.

- 1- **Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) en euros par habitant** : 576.20 € (moyenne de la strate).
(Montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels. Pour les communes et groupements de communes, les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF)

Sur les deux dernières années, les dépenses réelles de fonctionnement ont été maîtrisées :

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 122 000 € soit +1.08% entre les CA 2015 et 2016.

La CCPR entre ainsi dans les règles exigées par la contractualisation (+1.2% d'augmentation des dépenses)

- 2- **Produit des impositions directes en euros des quatre taxes par habitant** : 307.93€ (288.46 €)

- 3- **Recettes réelles de fonctionnement (RRF) en euros par habitant** : 621.62 € (601.78€)

(Montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance)

- 4- **Encours de la dette en € /habitant en 2016** : 269.81 contre 240.60€ en 2016.

- 5- **DGF en euros par habitant** (Recettes du compte : 741 en mouvements réels par la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité) : En 2017, elle est de 23.98€/ habitant (contre 29.29€/ habitant en 2016)

- 6- **Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement** (mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.) Pour la CCPR, il est de 39%

- 7- **Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement** : 47.27% (48.80%)

- 8- **La capacité de désendettement** : encours de la dette / épargne brute

- La capacité de désendettement est un indicateur très utilisé pour mesurer la solvabilité de la commune. Ce ratio compare le niveau de l'épargne brute – qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette – à celui de l'encours, qui mesure les futurs remboursements. Rapportant un flux à un stock, cet indicateur se mesure en années. Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années une collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?

Pour la CCPR (compte administratif 2017) il est de : 5.74 années

Il est généralement admis que le seuil critique, révélateur de tensions futures, est situé entre 10 et 12 ans.

- 9- **Taux d'autonomie financière** : « Produit des impositions directes / recettes réelles de fonctionnement »,

Pour la CCPR il est de 47.85%. (46.66% en 2016)

- 10- **Divers**

Capacité d'autofinancement brut : 1 039 227€ contre 762 996 € en 2016

Capacité d'autofinancement nette : 417 420€ contre 135 218.17en 2016 €



Ceci inverse la tendance constatée lors du vote du budget 2016 à savoir une dégradation de notre capacité d'autofinancement.

En 2017, l'effort de gestion demandé aux services a permis que l'augmentation de la fiscalité ne serve pas au fonctionnement des services mais à la section d'investissement car elle a permis de reconstituer des marges d'autofinancement qui seront mobilisables en 2018 pour investir.

9-Les attributions de compensation

Rappel :

Le Conseil Communautaire a adopté la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), rendue obligatoire par l'adoption par la CCPR du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique. La CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges financières transférées à la CCPR y compris celles déjà transférées et leur mode de financement. Elle intervient obligatoirement l'année de l'adoption de la FPU et ultérieurement lors de chaque nouveau transfert de charges.

- En 2017, la CLECT s'est réunie une fois et évalue les charges transférées en 2017, une fois l'harmonisation des compétences effectuée et pour évaluer les transferts constatés.

Les attributions de compensation définitive de 2017

COMMUNES	AC PROVISOIRES valeur 02/2017	AC DEFINITIVES 2017
A+B+C+D+E		
ALLEMANS	14 050	14 050
BERTRIC BUREE	51 910	51 910
BOURG DES MAISONS	59 039	59 039
BOURG DU BOST	-2 370	-2 370
BOUTEILLES ST SEBASTIEN	-5 352	-5 352
CELLES	14 323	14 323
CERCLES/LA TOUR BLANCHE	19 550	19 550
CHAMPAGNE FONTAINE	818	818
CHAPDEUIL	3 793	3 793
CHASSAIGNES	-51	-51
CHERVAL	4 725	4 725
COMBERANCHE EPELUCHE	5 367	5 367
COUTURES	1 998	1 998
CREYSSAC	3 344	3 344
DOUCHAPT	13 699	13 699
GOUTS ROSSIGNOL	-5 064	- 5 064
GRAND BRASSAC	16 047	16 047
LA CHAPELLE GRESIGNAC	-1 745	- 1 745
LA CHAPELLE MONTABOURLET	-1 085	- 1 085
LA JEMAYE/ PONTEYRAUD	1 709	1 709
LISLE	37 200	37 200
LUSIGNAC	-3 074	-3 074
MONTAGRIER	23 005	23 005
NANTEUIL AURIAC BOURZAC	-2 148	-2 148
PAUSSAC SAINT VIVIEN	27 725	27 725
PETIT BERSAC	8 553	8 553
RIBERAC	748 995	748 995
SEGONZAC	10 875	10 875
SORAC DE RIBERAC	-3 243	- 3 243
ST ANDRE DE DOUBLE	-809	-809
ST JUST	5 377	5 377
ST MARTIAL VIVEYROLS	4 361	4 361
ST MARTIN DE RIBERAC	3 905	3 905
ST MEARD DE DRONE	9 213	9 213
ST PARDOUX DE DRONE	5 005	5 005
ST PAUL LIZONNE	4 760	4 760
ST SULPICE DE ROUMAGNAC	10 186	10 186
ST VICTOR	4 540	4 540
ST VINCENT DE CONNEZAC	18 786	18 786
TOCANE SAINT-APRE	142 668	142 668
VANXAINS	4 630	4 630
VENDOIRE	-1 893	-1 893
VERTEILLAC	43 687	43 687
VILLETUREIX	29 765	29 765
TOTAL	1 326 774	1 326 774

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

**ACTIONS
Communautaires**

04

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
DURABLE – ENVIRONNEMENT

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE, CULTUREL, SPORTIF

4-1- ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

a- Le foncier à vocation économique

➤ Les Zones d'Activité Economique

- Villeteureix

ZA Nord : Superficie commercialisable: 7,5 ha Terrain disponible : 1 ha (de 10 à 13 €/e m²)

Activité machinisme agricole (20 emplois environs)

Activité de transport (70 emplois)

ZA Est : 3 843 m² de superficie (complet)

ZA Sud: 11 561 m² de superficie inconstructible (PPRI)

En 2017, 2 lots sont vendus sur les ZAE de Villeteureix

- Verteillac

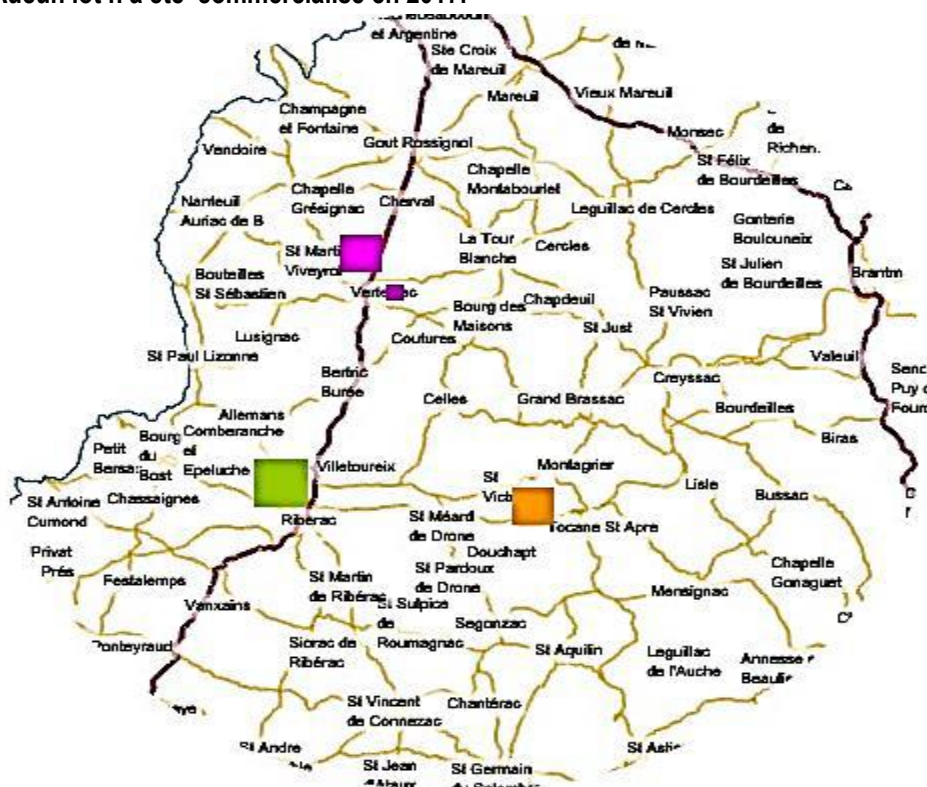
ZA Pontis : 10 500 m² de superficie totale. Ensembles immobiliers vendus et/ou loués (activité mécanique agricole, plomberie chauffage)

ZA Puymozac : 21 000 m² de superficie totale viabilisée en 9 lots tous vendus (construction bois/mécanique agricole et automobile/plâtrerie)

- Tocane St Apre

ZA Le Jarissou : la superficie commercialisable de 5 hectares (entre 7 et 9 €/ HT e m²), 9 lots disponibles.

Aucun lot n'a été commercialisé en 2017.



b) Les animations du Service économique**4 enjeux repérés par le service du développement économique :**

- Être à l'écoute des chefs d'entreprise, répondre à leurs préoccupations
- Bâtir une boîte à outils au service du développement
- Préparer l'avenir

Développer l'économie locale ne se fera qu'en écoutant et répondant au mieux aux problématiques rencontrées par les entreprises présentes sur le territoire.

c) Actions menées en 2017 :

- Location de bureaux sur Tocane-St-Apre : **espace de co-working / espace entreprises (août 2017)**

La CCPR souhaite ces prochaines années accélérer dans ses actions de développement économique :

- ✓ le renforcement de l'attractivité du territoire
- ✓ le maintien et développement des activités existantes
- ✓ les politiques d'accueil des entreprises
- ✓ le soutien à la création/reprise d'entreprises
- ✓ l'accompagnement du développement des entreprises
- ✓ l'animation du tissu économique local.

- Pour ce faire, un club d'entreprises à l'échelle de la communauté de communes a été lancé.

Dans ce contexte, en s'appuyant sur ses producteurs locaux, la CCPR accompagne :

- la création et l'animation d'un réseau « épicerie fine ».

Ce réseau ambitionne :

1. de fédérer une quarantaine de producteurs/transformateurs de produits d'épicerie fine à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine ;
2. de promouvoir leur savoir-faire en France et à l'international (Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg et Dubaï) ;
3. de les aider à commercialiser leurs produits.

Un premier cercle de producteurs a déjà été réuni.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec eux pour commencer à étudier un plan d'actions et pour mobiliser davantage de producteurs.

Des partenariats sont en cours de finalisation avec France Alumni, réseau des anciens étudiants internationaux en France et Gourming, MarketPlace spécialisée dans l'export de produits français.

Par ailleurs, nous comptons parmi nos soutiens, Pascal Gayraud, ancien DG Europe du Sud du groupe Métro Cash and Carry.

- 1er Hackathon au Village de vacances de Beauclair (22 au 25 septembre 2017)

Il s'agit d'un travail collectif de plusieurs heures d'une vingtaine de professionnels du web et du codage sur différentes thématiques afin de proposer à la CCPR des outils de communication. Exemples : 1) l'offre immobilière d'entreprises existantes ; 2) les moyens de fluidifier les stages des jeunes de 3ème en entreprises ; 3) l'amélioration de l'offre touristique sur notre territoire ; 4) le réseau épicerie fine, etc..



- 1er Comité Local Ecoles-Entreprises (CLEE)

Le CLEE a pour objectif de :

- Renforcer le lien Ecoles – Entreprises
- Dégager des pistes de travail suivies d'actions à partir d'un diagnostic partagé
- Améliorer le continuum « formation initiale / formation continue »
- Améliorer le continuum « formation initiale / insertion professionnelle »
- Mieux adapter les formations aux besoins du territoire

4-2 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT

a) INFORMATIONS GENERALES

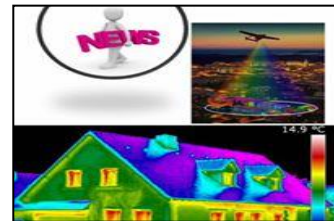
	REUNIONS DEVELOPPEMENT DURABLE	
COFIL	11/01/2017	Programmation actions TEPCV/ Opération 10 000 coins Nature
COFIL TEPCV	12/05/2017	Premiers résultats de l'étude Asseldor/ Projet parc photovoltaïque
COFIL TEPCV	08/06/2017	Premiers résultats de la Thermographie aérienne
Stratégie TEE	06/07/2017	Ateliers participatifs – Enjeux territoriaux/ Plan d'action
COFIL TEPCV	22/09/2017	Restitution rapport Hydroélectricité /actions TEPCV
Stratégie TEE	14/12/2017	Ateliers participatifs - Plan d'action
COFIL PCAET	20/12/2017	1 ^{er} COFIL PCAET - 1ers éléments de diagnostic

b) ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE***b-1) TEPCV (« Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »)***

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Rappel des actions du Pôle Développement Durable**ACTIONS TEPCV**

- Janvier 2017 : Convention avec la CAUE pour l'organisation des permanences info-énergie
- Avril 2017 : premières permanences Info énergie à Verteillac
- Mai 2017 : acquisition de deux voitures électriques
- Septembre 2017 Restitution de la thermographie aérienne dans le cadre du Festival des Energies
- Octobre 2017 : Lancement de l'étude filière bois avec INTERBOIS
- Décembre 2017 : Restitution en conseil communautaire de l'étude hydroélectrique
- Septembre 2017 : Participation active au Festival des Energies

**Divers**

- Avril 2017 : adhésion au « Paquet Energie » du SDE 24 / lancement du PCAET
- Mai 2017 : Appel à Projet Régional BEPOS : Bâtiment du Futur (125 000 €)
- Opération 10 000 Coins Nature : Ecoles d'Allemans, St Pardoux de Dronne, Villetoureix, Vanxains
- Septembre 2017 : Démarrage du partenariat avec SCIENCES AGRO BORDEAUX : travaux sur les émissions des Gaz à effet de Serre d'origine Agricole –

***b-2) PCAET* (Plan Climat Air Energie Territorial)**

Un projet territorial de développement durable stratégique et opérationnel (actions).

Les actions du PCAET devront chercher à atténuer les effets du changement climatique, à le combattre efficacement et à s'y adapter, en cohérence avec les engagements internationaux de la France ;

De réduction des gaz à effet de serre

D'adaptation au changement climatique (canicules, sécheresses, hausse des températures).

De sobriété énergétique et d'efficacité énergétique

De qualité de l'air

De développement des énergies renouvelables

4-3 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE, CULTUREL, SPORTIF

a) DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

a-1) Informations générales

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays Ribéracois a été créé le 3 janvier 2014. Il est rattaché au pôle de Développement Territorial, dirigé par Véronique RAYNAUD.

L'Office de Tourisme Intercommunal : Son statut et sa direction

- ✓ Service Public à caractère Administratif (SPA)
- ✓ Autonome financièrement
- ✓ Administré par un Conseil d'Exploitation, son président ainsi qu'une directrice et placé sous la responsabilité du Président de la CCPR et le contrôle du Conseil Communautaire.
- ✓ Le Conseil d'Exploitation est composé de 3 collègues (15 élus, 10 sociaux-professionnels et 4 personnes qualifiées)

a-2) Organisation du service

Le personnel permanent:

- 3 agents titulaires
- 2 agents en Contrats à durée indéterminée
- 1 agent en contrat à durée limitée à 30h (Beauclair)

Le personnel saisonnier

- L'équipe est renforcée par du personnel saisonnier afin d'assurer le fonctionnement des sites des Tourbières de Vendoire, de la Maison de la Dronne de Montagrier et pour l'accueil de l'Office de Tourisme. Ces contrats étaient au nombre **de 4,75 en 2017**.
- Dans le cadre de la coopération des services, du personnel de la Communauté de Communes est mis à disposition en Juillet et en Août.

Accueil de stagiaires

Nous avons accueilli, en 2017, **12 stagiaires** pour une durée totale de 50 semaines.

Quatrième partie

Actions communautaires

a-3) Le budget

L'OTI possède son propre budget annexé au budget principal

- ✓ Fonctionnement
 - Budget primitif : **264.818,43€** (dont 183.989,61€ pour le personnel)
 - Avec subvention d'équilibre à 205.000,00 € (idem qu'en 2016)

 - Comptes administratifs : **255.226,01€** (dont 184.089,45€ pour le personnel)
 - Avec subvention d'équilibre à 187.874,42€
 - Recettes dégagées : **56.556,11 €** soit 22,16%

- ✓ Investissements
 - Budget primitif : **5.049,52€**

a-4) Missions

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays Ribéracois, assume, à l'échelle des 44 communes qui composent la CC du Pays Ribéracois, les missions suivantes:

- ✓ Accueillir et informer les visiteurs
- ✓ Assurer la promotion touristique de notre territoire
- ✓ Répondre aux demandes des visiteurs (e-mail, courrier, fax)
- ✓ Communiquer l'offre touristique sur différents supports de communication
- ✓ Concevoir des produits touristiques, en lien avec le C. Dép^{al} du Tourisme (Cdt 24)
- ✓ Administration et animation des sites appartenant à la CCPR
- ✓ Elaboration de tableaux de bord de statistiques
- ✓ Valoriser les produits locaux et artisanaux
- ✓ Coordonner les acteurs et les partenaires du développement touristique local
- ✓ Service de Billetterie Sncf

- ✓ Administration et commercialisation du Village de Gites de Beauclair
- ✓ Suivi de la taxe de séjour via la plateforme en ligne

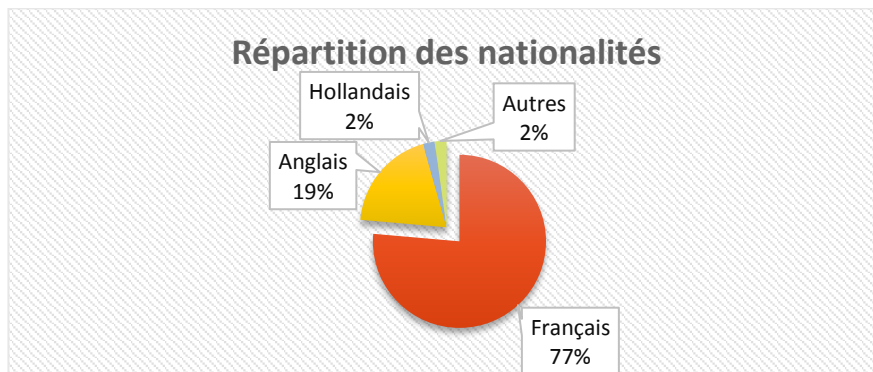
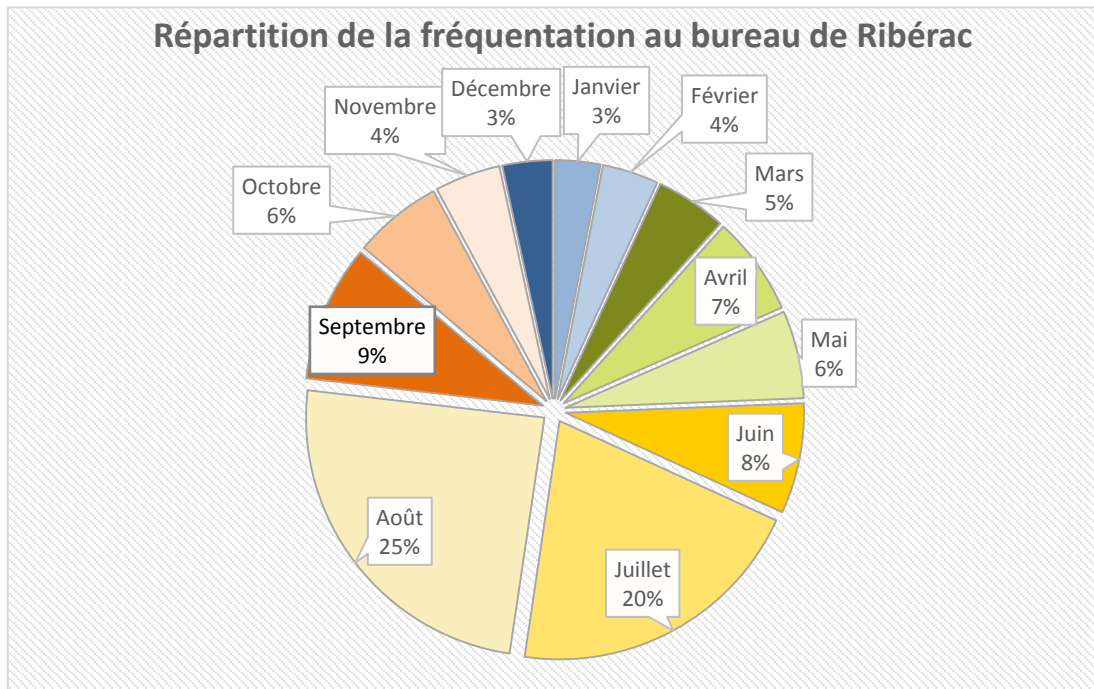


a-5)- L'activité touristique 2017

Environ 300 jours d'ouverture par an sur le bureau principal d'accueil à Ribérac. Une fréquentation totale d'environ **13 000 visiteurs** (dont 2.000 Sncf, 400 à Verteillac et 800 à Montagnier)

De juin à septembre, au bureau de Ribérac, la fréquentation touristique (hors Sncf), représente 62% du total de nos visiteurs sur l'année, soit environ 6.050 (voir graphique ci-dessous).

- Un mois de juillet particulièrement morose et un mois d'août avec des variations météorologiques, mais qui reste dans les mêmes chiffres que 2016.
- Une clientèle anglaise qui tarde à revenir au niveau d'avant Brexit.



Taux de fréquentation des sites de la CCPR

- ✓ **Tourbières de Vendoire : 2 526 visiteurs** (2.755 en 2016)
Nous avons constaté une baisse de la fréquentation. Cela se ressent d'ailleurs au niveau de la pêche, la vente de cartes est légèrement en baisse.

Comme chaque année, l'accès libre du site, ne permet pas de comptabiliser la fréquentation exacte, les personnes ne passant pas systématiquement par la Maison des Tourbières

Visites guidées : 5 groupes d'adultes, 10 écoles et les centres de loisirs
Exposition - Journées Européennes du Patrimoine - Animation Été Actif - Anim'Nature - Animations CEN

- ✓ **Maison de la Dronne : 2 983 visiteurs** (2.528 en 2016)
Une fréquentation à la hausse en grande partie grâce aux animations, car l'activité barque est sensiblement la même.

Visites guidées : 3 écoles et les centres de loisirs

Expositions - Journées Européennes du Patrimoine - Journées Européennes des Moulins - Anim'Nature - Sorties Nocturne en barque - Animations Eté Actif - Scène ouverte



- ✓ **Village de Beauclair : 65 contrats de location** pour environ 1 489 nuitées
La commercialisation a débuté le 1^{er} avril 2017.
Les contrats peuvent se faire au mois, à la semaine ou pour des courts séjours.
A noter l'accueil d'association pour des événements sportifs ou culturels du territoire.



a-6) Les outils de communication

Les guides

- ✓ **6 000** guides Vacances (*Loisirs et hébergements*)
- ✓ **1 000** guides Restauration
- ✓ **1 400** guides Festivités

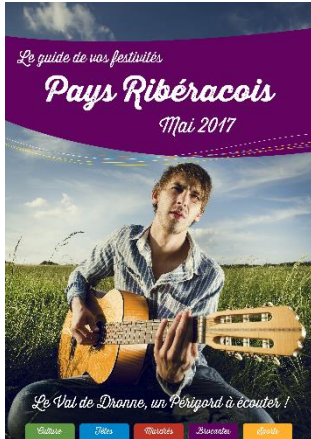
Les guides de la restauration, des randonnées et des festivités (mensuels) sont créés et imprimés en interne pour nous permettre d'être plus réactifs aux nombreux changements et pour une maîtrise des coûts.

Seul le guide-vacances passe par un imprimeur professionnel et il est édité en partenariat avec le Pays de Saint-Aulaye.

Le guide-loisirs a évolué, nous y avons intégré les hébergements. Travail avec un nouveau graphiste.

Déclinaison du slogan : « Le Val de Dronne, un Périgord à ... »

ECOUTER



DECOUVRIR

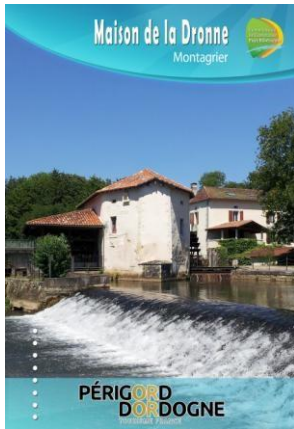


DEGUSTER



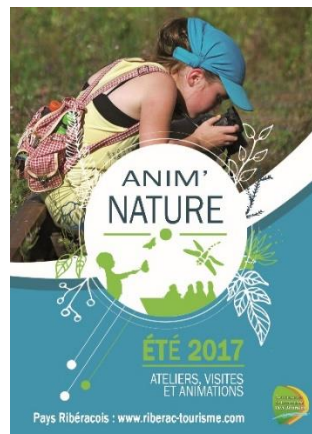
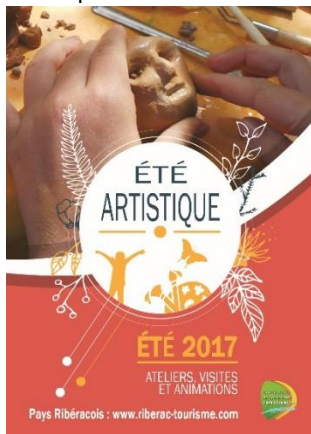
Nous avons d'autres partenariats au niveau départemental sur les éditions suivantes : Patrimoine et Paroles de Pays (CDT24), Séjours pour Groupe (CDT24), Séjours individuels (CDT24) et Patrimoine religieux en Périgord (CDT24), Dordogne en Famille (CDT24), Carnet de Route des Métiers d'Art Dordogne Périgord (CMA), Été Actif (CD24) et Plan liasse (Mona)

Les flyers



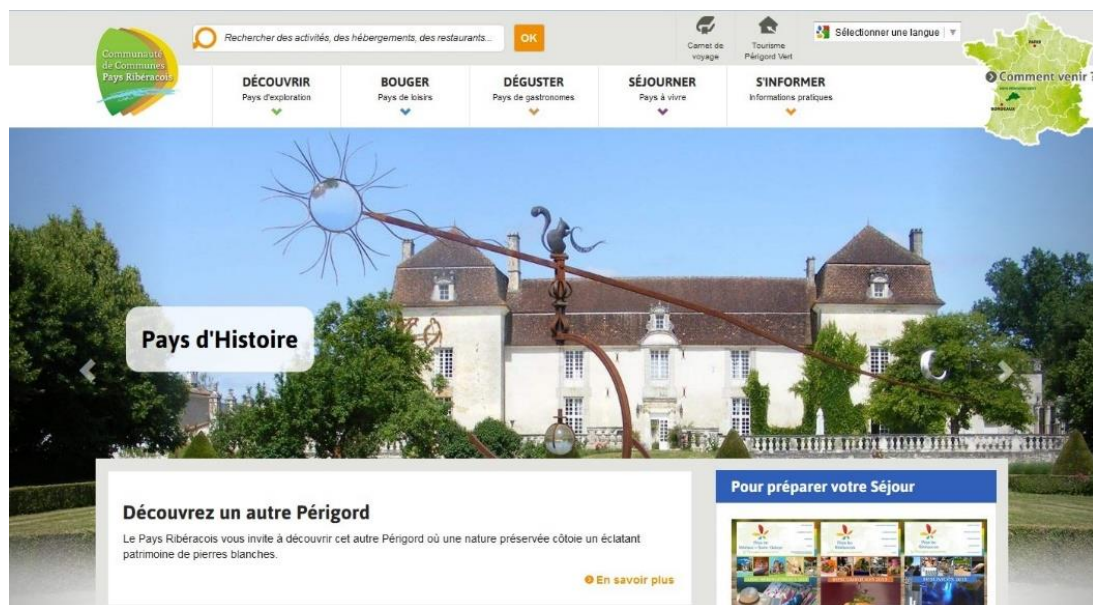
Les affiches

Conception et éditions des flyers et des affiches (sites, animations).



Sur le Net

Site

SITE : www.riberac-tourisme.com

Investissement sur un site « marque blanche » du pays Périgord Vert en 2015 avec une syndication sur la case de données régionale SIRTAQUI.

Fréquentation en hausse par rapport à 2016

Sessions : 20 500 ↑ Utilisateurs : 15 640 ↑ Pages vues : 66 085 ↑

87,4 % de français (Chiffres du 01/01 au 31/12/17)

<http://otriberac.wixsite.com/gites-beauclair>

Site de transition pour 2017, suite à la gestion du village de gîte de Beauclair



Page Facebook

Nous avons réorganisé les pages de l'OTI

- ✓ Tourisme en Ribéracois : annonces de l'OTI
- ✓ Animations du Pays Ribéracois : partages des animations sur le territoire
- ✓ Maison de la Dronne
- ✓ Tourbières de Venduire

C'est la page Ribérac Tourisme qui reste la plus « visible ».

893 "followers" suivent cette page Ribérac-tourisme, l'objectif est de 1000 en 2018

876 abonnés - Maximum de portée atteinte 6.255 personnes

Nous sommes également présents sur des sites institutionnels tels que : Site du CDT (Via le Sirtaqui), Site du PPV (Via le Sirtaqui),

Presse et radio

Toutes les semaines, un agenda des festivités est envoyé à la presse écrite et aux radios.

Des communiqués de presse sont régulièrement envoyés pour des animations.

Nous assurons aussi des interviews pour Radio France Périgord et Radio Liberté suivant les demandes et l'actualité des manifestations

a-7)- Animations, expositions

Depuis quelques années l'OTI devient un « animateur » du territoire.

- **Les animations de l'Office de Tourisme**

- ✓ **Professionnels du tourisme**

Le 5^{ème} Eductour du Pays Ribérais s'est déroulé le 1^{er} juin et a rassemblé une quarantaine de participants (*hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs, artisans d'art, élus et professionnels du tourisme*) lors d'un circuit découverte offert par les transports Lachaud Voyages.

Au programme : Carrière à Paussac, le musée du costume traditionnel à Tocane St-Apre, Les Doublorigènes à St-Vincent de Jalmoutiers et la Base de Loisirs de Poltrot.

- ✓ **Artistes et artisans d'art**

Voir rubrique exposition.

Carnet de Route des Métiers d'Art Dordogne Périgord

Le lancement du guide départemental des Métiers d'Art de la Dordogne réalisé par la Chambre des Métiers 24, a eu lieu à Siorac de Ribérac jeudi 4 mai 2017.



Un circuit a permis de faire découvrir aux administrateurs de la CMA les richesses des savoir-faire locaux : l'atelier de Virginie BOIS, créatrice de bijoux contemporains à Siorac de Ribérac, les travaux de restauration de l'église de l'Abbaye de la Trappe par Marc WILLGOSS en ferronnerie et Laurent MOREAU pour les enduits à la chaux ; et enfin l'atelier de Florence DE SACY, potière à Douzillac.

Été Artistique en Pays Ribérais :

Cette année les animations artistiques se sont déroulées tous les lundis du 17 juillet au 21 août. Au total, 6 ateliers payants, sur réservation, encadrés par des professionnels des métiers d'art et répartis sur le territoire.

Le taux de remplissage a été de 67%.

- ✓ **Produits du Terroir**

Les visites de ferme ont lieu les mardis après-midi, en voitures particulières et accompagnées (*Jocelyne, James Montillaud, Jean-Paul Bourrut Lacouture et Marianne Techer*), en partenariat avec l'association « Accueil à la Ferme ».

275 personnes lors des 7 visites du 11 juillet au 22 août (*182 visites en 2016, une date en plus cette année*).

186 repas ou goûters ont été fournis. Les ventes à la ferme ont été satisfaisantes.

Nous enregistrons l'arrivée de 2 nouveaux adhérents à l'association et pour les visites : Stéphane HAVARD, producteur de canards gras à Vanxains - Georgia DURAND et Bastien LECRON, producteurs maraîchers à Chenaud.

✓ Loisirs de pleine nature

L'été actif a bien fonctionné, avec un taux de remplissage de **62%** pour les activités de La Jemaye et un taux de **63%** pour les activités réparties sur le reste du territoire et pour un total de **984 personnes** touchées.



Les activités phares : le paddle et le canoë, mais aussi le tir à l'arc. La tyrolienne est toujours aussi populaire, elle draine du public et a un impact médiatique important (reportage France3 Aquitaine)

La météo mitigée a impacté surtout les activités de juillet.

➤ **L'activité randonnée et l'itinérance** sont un moteur pour notre territoire, les retours des associations sont positifs et elles enregistrent toutes un nombre croissant d'adhésions et de participations aux sorties pédestres (*dans le Vertéillacois : Syndicat d'Initiative, le Tocanais : les Joyeux Randonneurs, Groupe de Marche Nordique, de Balade en Découvertes ; en Ribéracois : Gymnastique Volontaire section randonnée, municipalité d'Allemans, Promenades à Celles...*)

La vente des topoguides est en constante croissance : près de 300 topoguides vendus cette année.

La « Randonnée en Fête 2017 » s'est déroulée le 15 juillet sur les communes de Montagrier et de Saint Victor sur le thème de Harrison Barker, et était guidée par l'Association de Marche Nordique de Tocane.



➤ Lancement des Chemins Barker

« Harrison Barker est un voyageur anglais du 19^{ème} siècle. Journaliste de formation issu d'une famille d'artistes, il entreprend d'écrire les chroniques de ses pérégrinations et de décrire sa rencontre avec les habitants du Sud-Ouest... »

A l'initiative du service de loisirs de pleine nature du Conseil Départemental 24, Philippe Debet a réalisé une première itinérance chemins de terre et d'eau « Chemin de Barker en Vallée Dordogne- 80 km »

Ces itinéraires proposent de relier ces bourgades en 3 à 5 jours, par voie pédestre, cyclo et en canoë (2018).

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec les OT de Brantôme et Aubeterre et les services intercommunaux des secteurs concernés. Un travail de partenariats divers (hébergeurs, prestataires de loisirs divers : location de vélos et canoë...) est en cours.

A NOTER :

Ré-édition du topo-guide du canton de Montagrier, édition d'un plan-guide VTT - Chemins d'Harrison Barker et Chemins des meuniers

✓ Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine avec l'ouverture des sites de Vendoire et de la Maison de la Dronne avec environ **205 visiteurs**

Les Journées des Moulins : **90 visiteurs**

✓ **Famille**

Label Dordogne en Famille : Le nombre est en augmentation, ils sont désormais au nombre de 10. Bons retours de la part des pratiquants et des prestataires.

Anim' Nature : des ateliers thématiques autour de la nature, proposés et animés par des Intervenants ou par l'équipe d'animation.

Un peu décevant aux Tourbières de Vendoire avec un taux de remplissage de 44%. Celui de la Maison de la Dronne est de 57%.

✓ **Culture****Scène ouverte :**

Le mercredi 16 août 2017, s'est tenu la 1^{ère} Scène Ouverte à la Maison de la Dronne, sur la commune de Montagrier.

Ce fût l'occasion pour un large public de touristes et locaux, de passer une soirée musicale au bord de l'eau, dans une ambiance conviviale et décontractée, avec la possibilité de se restaurer sur place.

Plus de **250 personnes** présentes.

7 groupes de musiciens ont coloré cette manifestation avec en clôture une surprise : la présence exceptionnelle du Jazzman Sulaiman Hakim, en tournée avec le Douchapt Blues, qui a interprété deux morceaux de son répertoire !

Le montage d'un événement comme celui-ci, a reposé sur la contribution d'un ensemble de partenaires, d'une équipe de travail, de bénévoles qui ont largement contribué au succès de cet événement.



Label Dordogne en Famille : Le nombre de prestataires est en augmentation, ils sont désormais au nombre de 8.

• **Les expositions**

- ✓ **12 expositions** pour 2017 : 11 expositions à l'Office de Tourisme de Ribérac et 1 expo à la Mairie de Verteillac (JMA).
- ✓ **Journées des Métiers d'Art 2017** : du 27 mars au 2 avril 2017.
- ✓ **13 ateliers ouverts au public et une exposition dans la salle du conseil à Verteillac** : du 27 mars au 2 avril (*fréquentation : 260 personnes*).

Animation artisanale le 2 avril Place Fontanetto à Verteillac.

Participation au Salon des Métiers d'Art à Périgueux les 1er et 2 avril.

a-8) Le Guichet SNCF

Depuis le 1er janvier 2015, le bureau auxiliaire SNCF est entièrement géré par la CCPR via l'Office de Tourisme.

Service ouvert 5 jours/7 avec environ 1 800 clients par an.

Un chiffre d'affaire net de 176 741 € (*157 198 € en 2016*) pour des commissions (*6% du CA*) de 12 377 € (*11 318 € en 2016*).

- Les objectifs budgétaires ont été remplis, à savoir 12 600€

a-9) Taxe de séjour**➤ Barème tarifs taxe de séjour 2017**

Suite à une revalorisation de certains planchers, une mise en conformité des montants de certaines catégories a été votée par le Conseil Communautaire le 29/09/16, applicable au 1er janvier 2017.

Type Hébergement	CCPR 2017	Avec Taxe Ad
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.50	1.65
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.00	1.10
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.77	0.85
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.59	0.65
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.45	0.50
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, formules d'hébergement "bed and breakfast", emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.36	0.40
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0.41	0.45
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0.41	0.45
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.36	0.40
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20	0.22

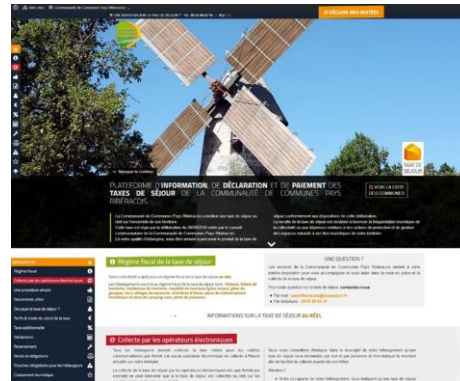
➤ Plateforme de télédéclaration

Depuis avril 2017, une plateforme de télédéclaration a été mise en place <https://paysriberaois.taxesejour.fr> (Société Nouveaux Territoires)



- Un mail est envoyé tous les 15 du mois m+1 pour un appel à déclarer :

- Paiement par trimestre (avril – Juillet – octobre – janvier)
- Régie taxe de séjour géré par l'Office de Tourisme
- Communication régulière avec les hébergeurs via la messagerie
- Veille juridique



Informations que les hébergeurs peuvent trouver sur le site

- Régime fiscal
- Collecte par les opérateurs électroniques
- Une procédure simple
- Documents utiles
- Qui paye la taxe de séjour ?
- Classement touristique
- Tarifs et mode de calcul de la taxe
- Taxe additionnelle
- Déclaration
- Reversement
- Droits et obligations
- D'autres obligations pour les hébergeurs

La plateforme de télédéclaration se révèle très utile. Tant sur le suivi que sur la relation avec les hébergeurs.

➤ Parc Hébergements en Pays Ribérais

Les propriétaires hébergeurs sont chargés de collecter cette taxe auprès de leurs clients avant de la reverser à la Communauté de Communes du Pays Ribérais.

2017	Nbre	Nbre lits marchands	Nbre de nuitées
Camping	10	1.252	21 504
Chambre d'hôtes	51	350	9 179
Gîte de groupe	3	126	555
Hôtel	2	86	5 776
Meublé	240	1.429	41 398
Village de vacances	2	104	1 795
TOTAUX	308	3 347	80 207

➤ Détail de la taxe perçue en 2017

	CAMPING	CHAMBRE D'HÔTES	GÎTE DE GROUPE	HÔTEL	MEUBLÉ DE TOURISME	VILLAGE DE VACANCES	TOTAL
01/2017	14,40 €	90,00 €	2,70 €	126,50 €	85,75 €	0,00 €	319,35 €
02/2017	6,80 €	28,80 €	14,40 €	124,50 €	121,25 €	0,00 €	295,75 €
03/2017	8,00 €	78,00 €	12,15 €	180,00 €	81,05 €	10,80 €	370,00 €
04/2017	71,76 €	152,80 €	24,30 €	193,05 €	478,00 €	36,45 €	956,36 €
05/2017	265,34 €	281,20 €	34,65 €	199,30 €	797,50 €	9,00 €	1 586,99 €
06/2017	501,74 €	326,00 €	37,35 €	268,75 €	1 228,70 €	19,35 €	2 381,89 €
07/2017	2 098,96 €	851,20 €	27,45 €	361,20 €	4 056,45 €	91,35 €	7 486,61 €
08/2017	3 305,02 €	1 083,60 €	49,05 €	453,55 €	6 075,05 €	325,80 €	11 292,07 €
09/2017	589,48 €	310,00 €	5,85 €	285,45 €	1 513,80 €	20,25 €	2 724,83 €
10/2017	54,00 €	118,80 €	31,05 €	256,00 €	490,00 €	36,90 €	986,75 €
11/2017	0,40 €	52,80 €	3,15 €	163,00 €	160,15 €	20,25 €	399,75 €
12/2017	0,00 €	98,80 €	4,50 €	132,50 €	360,60 €	19,35 €	615,75 €
Total	6 915,90 €	3 472,00 €	246,60 €	2 743,80 €	15 448,30 €	589,50 €	29 416,10 €
29 416,10 €							

A noter

Différence sur montant collecté au budget 2017 (31 635€), car rattachement de TS 2016

➤ **Taxe de séjour collectée**

La collecte de la taxe de séjour s'étend sur 2 exercices car le dernier paiement se fait en janvier N+1

- ✓ 2014 : 17 640 €
- ✓ 2015 : 22 045 €
- ✓ 2016 : 24 698 €
- ✓ **2017 : 31 635 €** (prévisions budgétaires à 27.000€)

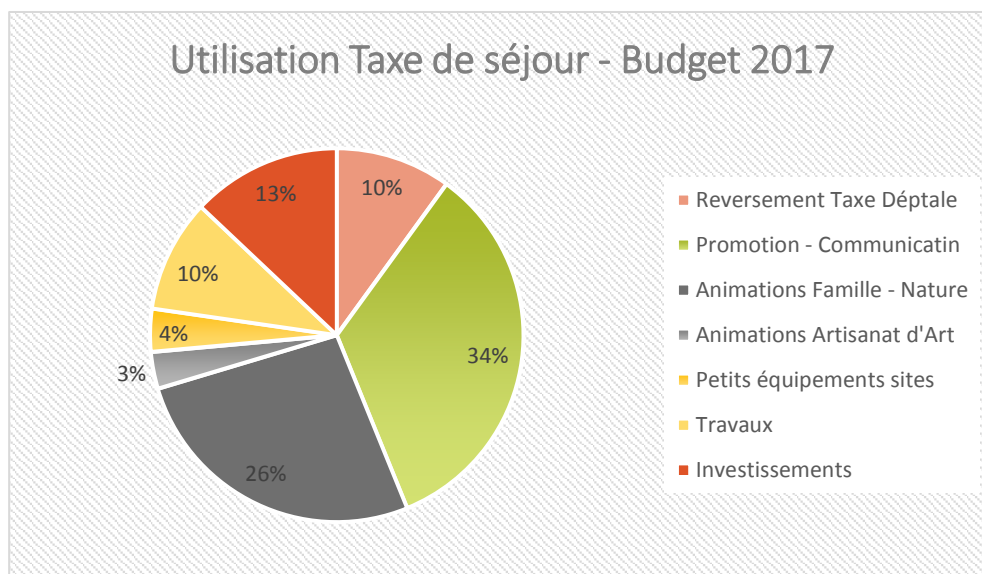
➤ Evolution sur le budget recettes de fonctionnement

Part de la taxe de séjour dans les recettes de fonctionnement (avant report d'excédent)

Année	Recette de Fonctionnement	TS	Part en %
2014	248.486€	17.640€	7,10 %
2015	247.852€	22.045€	8,89 %
2016	259.585€	24.968€	9,51 %
2017	244.430€	31.635€	12,94 %

➤ Utilisation de la taxe de séjour

Rappel : taxe de séjour collectée en 2016 : **24 698€**, utilisée en 2017 de la manière suivante :



a-10) Village de gîtes de Beauclair

Suite à la dénonciation par la SEMITOUR de la délégation de service public du village de gîtes de Beauclair, l'OTI s'est vu confié l'administration et la commercialisation des séjours.

Un budget annexe a été créé d'un montant de 57.210 € avec des recettes de prestations à 21 910€ HT. Subvention d'équilibre à 35 000€



Environ 1 500 nuitées d'ici la fin 2017 **pour un CA HT de 16 798 €**

Nous étions sur une politique tarifaire à la baisse par rapport à la Semitour.

➤ Tarifs 2017 - Location Pavillon

Basse Saison	Moyenne Saison	Haute Saison	Très Haute Saison	Moyenne Saison	Basse Saison
04/02 au 10/06	10/06 au 08/07	08/07 au 29/07	29/07 au 26/08	26/08 au 30/09	30/09 au 30/12

	Mois	Semaine	Week-end	Nuitées (2 nuits mini Hors we)	Tarifs Asso ou sport
Très haute saison	--	300 €	95 €	45 €	35 €
Haute saison	--	265 €	85 €	40 €	30 €
Moyenne saison	355 € *	225 € *	75 € *	35 € *	25 € *
Basse saison	355 € *	190 € *	65 € *	30 € *	20 € *

* Electricité comprise

➤ **Tarifs 2017 - Location-Services**

Option Ménage	60 €
Location Draps (<i>Drap Housse X4 - Draps plats X4 - Taies X6</i>)	12 €
Jetons Lave-linge (<i>1 dose de lessive comprise</i>)	3 €
Stationnement Camping-car (<i>nuitee</i>)	5€
Jetons Borne Camping-car (<i>recharge</i>)	2 €

Le budget de l'office de tourisme

Il s'élève à 254 810 € pour l'année 2017

Les dépenses de l'office de tourisme représentent 2.21% des dépenses réelles totales de la CCPR.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF

Les piscines intercommunales

b-1) Informations générales

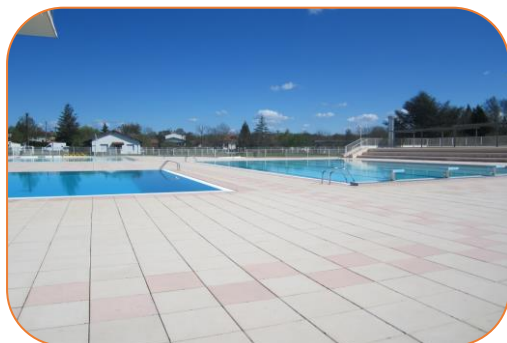
Pour la saison 2017 la piscine a ouvert ses portes aux écoles à compter du 15 mai jusqu'aux vacances d'été.

Ouverture au public du 4 juin au 3 septembre :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	16H30-19H00	16H30-19H00	12H00-19H00	16H30-19H00	16H30-19H00	10H30-19H00	10H30-13h00 15h00-19H00
Verteillac	16h30-19h00	16h30-19h00	15h00-19h00	16h30-19h00	16h30-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	

Du 8 juillet au 3 septembre 2017 :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Ribérac	10H30-19H00	10H30-19H00	10H30-19H00	10H30-19H00	10H30-19H00	10H30-19H00	10H30-13h00 15h00-19H00
Verteillac	10h30-12h30 15h00-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	10h30-12h30 15h00-19h00	15h00-19H00

b-2) Détail par piscine**Pour la piscine de Ribérac**

11 350 entrées payantes ont été enregistrées contre **15 669** en 2016.



- Des cours d'aquagym sont proposés ainsi que la location d'aquabikes.
- Des activités pour les ados sont proposées en juillet et août
- La fréquentation de l'école de natation reste quant à elle similaire à l'année 2016.
- Une action spécifique a été conduite pour les élèves non nageurs : il leur a été proposé gratuitement des cours d'apprentissage de natation avant la rentrée au collège.

Pour la piscine de Verteillac

5322 entrées payantes ont été enregistrées contre **7 093** personnes en 2016.

A noter

D'importants travaux ont été réalisés à la piscine de Verteillac qui a été réhabilitée tout au long de l'hiver. Le coût des travaux s'est élevé à 119 154.25€ TTC et concernaient : les plages d'accès, la mise aux normes d'accessibilité des pédiluves et des cabines de douche, un liner tout neuf, dernière technologie, qui a remplacé l'ancien et un coin balnéo a été intégré au grand bassin.

b-2) Le budget des piscines

PISCINES RIBERAC ET VERTEILLAC					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT	CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
11	6042 ACHATS PREST SERVICES	569.04 €	70	70631 ENTREES PISCINES	27 474.10 €
	60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	23 110.99 €		70878 REMB DE FRAIS	800.00 €
	60612 ENERGIE ET ELECTRICITE	53 793.85 €	77	7788 PROD EXCEPT.	12.50 €
	60624 PRODUITS TRAITEMENT	18 496.18 €	75	752 LOYERS	300.00 €
	60632 PETIT MATERIEL	1 553.20 €			
	6135 LOCATION	2 803.68 €			
	61522 ENTRETIEN MATERIEL	30 878.84 €		Total	28 586.60 €
	61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	477.10 €			
	6156 MAINTENANCE	1 925.45 €			
	6184 FORMATION	390.00 €			
	6238 DIVERS	662.03 €			
	6262 TELECOMMUNICATIONS	1 142.89 €			
	627 FRAIS BANCAIRES	20.23 €			
	12	PERSONNEL (dont 1 542.43 € pharmacie)	48 098.68 €		
	CAPITAL				
66	INTERETS D'EMPRUNT	43 491 .48 €			
	Total	227 413,64 €			

- Le déficit « net » de fonctionnement des 2 piscines est de **198 827.04€**
- On a totalisé **16 672** entrées sur les deux piscines
- Un nageur coûte en moyenne 11.92€ à la CCPR contre 8.70€ en 2016



Les dépenses des piscines représentent 1.72% des dépenses réelles totales de la CCPR.

C-ACTIONS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL**c-1) Des animations de territoire**

La CCPR contribue aux animations sur le territoire comme chef de file (Journée des accueils périscolaires, Festidrôle, journée des Associations, Semaine multiactive, journées du patrimoine, Eductour, 20 ans du RAM, semaine des Métiers d'Art, concerts, expositions à l'office intercommunal du tourisme...) ou comme partenaire (Raid en Val de Dronne, Semaine irlandaise,...)

Au total, en 2017, la CCPR attribue pour 149 030 € de subventions dans les domaines sportif, scolaire, social, culturel.

4-4 ACTIONS SOCIALES**A-1 -L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AAGV)****Informations générales**

L'aire d'accueil des gens du voyage peut accueillir jusqu'à 20 caravanes.

Le taux d'occupation annuel pour l'année 2017 :

Mois	Nombre d'occupants	Taux d'occupation en %
Janvier	6	30%
Février	8	40%
Mars	5	25%
Avril	7	35%
Mai	6	30%
Juin	7	35%
Juillet	6	30%
Août	Fermée	/
Septembre	5	25%
Octobre	6	30%
Novembre	5	25%
Décembre	5	25%
TOTAL	66	
Moyenne annuelle	5.5	

A NOTER

En 2017, l'aire d'accueil a été fermée du 14 août 2017 au 31 août 2017 afin d'y effectuer les travaux d'entretien annuels.

Le logiciel de télégestion des aires d'accueil des Gens du Voyage apporte un confort de travail et garantit un haut niveau de sécurisation des informations, couplé à un système de pré-paiement pour les personnes accueillies et le gestionnaire de l'aire d'accueil. L'enregistrement des données et l'encaissement déclenchent l'ouverture de l'emplacement ainsi que les alimentations en eau et en électricité.

Concernant les familles de l'AAGV, la CCPR poursuit son action de préscolarisation en maternelle des enfants des gens du voyage en partenariat avec l'Education Nationale et le Conseil Départemental de la Dordogne. Compte tenu des difficultés rencontrées sur l'aire d'accueil, la PMI n'est plus en mesure d'assurer des permanences dans le local aménagé à cet effet sur le site.

Le Schéma Départemental des Aires d'accueil des gens du voyage a communiqué ses prescriptions obligatoires telles que ci-dessous :

- Réduire la capacité de l'aire d'accueil à 12 places et la réhabiliter.
- Aménager 5 terrains locatifs de 2 places chacun soit un total de 10 places et permettre une scission du groupe familial présent sur l'aire d'accueil.

Les dépenses et recettes de l'AGDV

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT	CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
11	60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	674,31 €	73	7337 DROIT DE STATIONNEMENT	8 941,35 €
	60612 ENERGIE ET ELECTRCITE	6 923,01 €	74	7473 PARTICIPATION DEPARTEMENT	15 948,22 €
	60622 CARBURANT	727,43 €		7478 PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES	22 163,28 €
	60631 FOURNITURE ENTRETIEN	90,41 €	Total		47 052,85 €
	60632 PETIT MATERIEL	754,89 €			
	60636 VETEMENTS DE TRAVAIL	113,89 €			
	61521 TERRAINS	285,42 €			
	615221 ENTRETIEN BATIMENTS	3 905,86 €			
	615232 RESEAUX	667,90 €			
	61551 MATERIEL ROULANT	1 631,96 €			
	61558 AUTRES BIENS MOBILIER S	3 710,88 €			
	6225 Indemnites régies	55,00 €			
	6251 DEPLACEMENTS	89,92 €			
	6262 FRAIS TELECOM	996,62 €			
65	658 Divers	1 020,68 €			
12	PERSONNEL	23 563,71 €			
	Total	45 211,89 €			

Le coût d'une caravane pour la CCPR est de 57.08 € par mois soit 685.01€ pour l'année 2017.

Les dépenses de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage représentent 0.39% des dépenses réelles totales de la CCPR.

A-2- LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL

Le 30 octobre 2014, le Conseil Communautaire a validé la création d'un Centre Social et Culturel Intercommunal relevant du statut de la régie doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administré par un conseil d'administration composé de 4 collèges. (Un collège représentant les conseillers communautaires (13 membres), un collège représentant le tissu associatif (5 membres), un collège représentant les habitants (5 membres), un collège de personnalités qualifiées issues du monde socio-économique (2 membres))



Au 1^{er} janvier 2015 le Centre Social et Culturel Intercommunal a donc vu le jour avec son budget propre annexé au budget principal de la CCPR. Tout d'abord installé en 2015 sur le Pôle de Ribérac et de Verteillac, le Centre Social et Culturel s'est définitivement installé en 2016 sur le pôle de Tocane avec des permanences à Verteillac.

Ses missions

- Accueillir et accompagner des habitants et des publics les plus fragilisés
- Favoriser l'information sur les services publics du territoire
- Développer une animation familles, seniors et intergénérationnelle
- Soutien à la vie associative
- Assurer la transversalité des services de la CCPR

- Aider à la réflexion et à la mise en place d'une politique jeunesse
- Promouvoir l'interculturalité via la mobilité européenne et la coopération internationale
- Développer l'insertion socioprofessionnelle
- Soutenir la vie culturelle locale
- Développer des outils de communication

En 2017 le Centre Social et Culturel du Pays Ribéracois (CSCPR) a participé et /ou organisé diverses actions rapidement présentées ci-dessous :

Soutien à la vie associative

- ✓ Participation au Festibio,
- ✓ Jeux d'hier et d'aujourd'hui
- ✓ Ateliers parent-enfant
- ✓ Aprèm' jeux,
- ✓ Prêt de matériel
- ✓ Aide à la communication des animations proposées par les associations
- ✓ L'accueil des habitants – usagers et leur participation

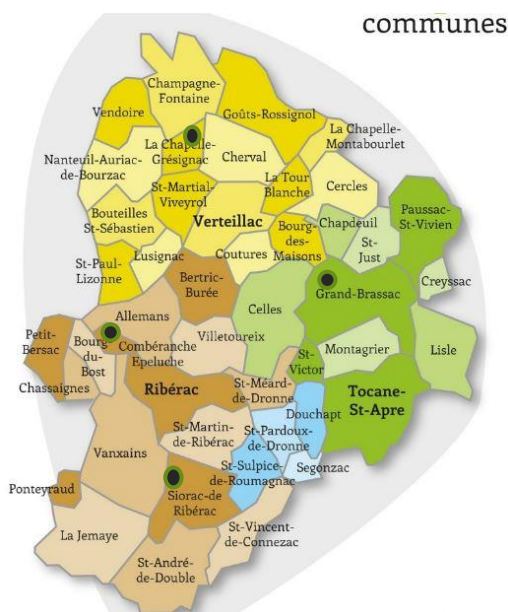


Quatrième partie

Actions communautaires

En partenariat

- ✓ Tous à la plage
- ✓ Bébés-Lecteurs
- ✓ Semaine multi active 427 enfants y ont participé
- ✓ Jeudeminot
- ✓ Festidrôle
- ✓ 20 ans du RAM



communes



En accueil itinérant
sur le territoire
dans les mairies de

LA CHAPELLE GRÉSIGNAC

Le jeudi
9 mars - 4 mai - 29 juin -
5 octobre de 14h à 17h

GRAND BRASSAC

Le jeudi
23 mars - 18 mai - 13 juillet -
19 octobre de 9h à 12h

SIORAC DE RIBÉRAC

Le jeudi
30 mars - 1 juin - 27 juillet -
2 novembre de 14h à 17h

COMBRANCHE EPELUCHE

Le lundi
10 avril - 12 juin - 18 septembre -
13 novembre de 14h à 17h



où ? et quand ?

VERTEILLAC : avenue d'Aquitaine (locaux de la CCPR)
Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

TOCANE : 22, rue Arnaud Daniel (locaux du pôle enfance)
Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

RIBERAC : 9, rue de Larobertie (local du centre de loisirs)
Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h00

Accueil itinérant : peu d'habitants rencontrés.
4 communes dans notre démarche d'itinérance.
Tracts et ateliers multimédia.

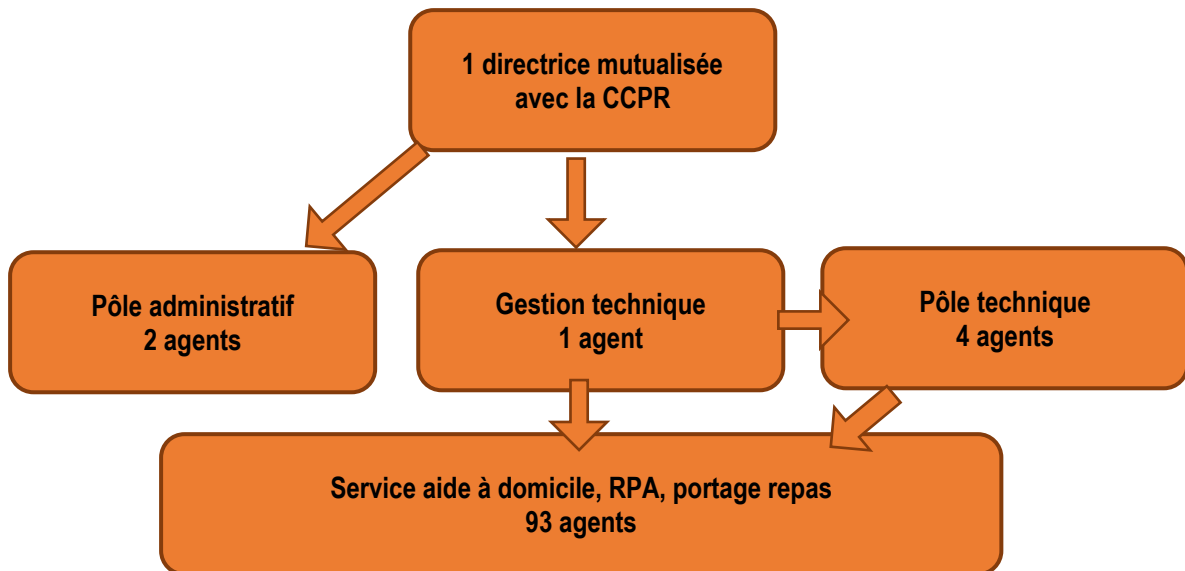
Le budget

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT	CHAPITRES	ARTICLES	MONTANT
11	60622 CARBURANT	491,81 €	13	6459 REMB SUR CHARGES SECU	256,74 €
	60623 ALIMENTATION	971,98 €	70	70621 RED ET DROITS DES SERVICES CULTURELS	713,00 €
	60631 FOURNITURE ENTRETIEN	25,47 €		70622 MSA	4 665,00 €
	60632 PETIT MATERIEL	2 916,04 €		70632 RED ET DROITS DES SERVICES LOISIRS	47 183,42 €
	6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	28,47 €		70873 REMB FRAIS PAR CCAS	7 719,86 €
	61551 MATERIEL ROULANT	189,60 €		7473 PART DEPARTEMENT	5 246,47 €
	6184 FORMATION	1 914,77 €	74	74751 Part CCPR	82 319,12 €
	6226 HONORAIRES	3 314,42 €		7478 PART AUTRES ORGANISMES	18 740,07 €
	6236 CATRALOGUES ET IMPRIMES	23,04 €	77	7788 PROD EXCEPT	245,08 €
	6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	440,00 €	Total		167 088,76 €
	6251 DEPLACEMENTS	1 657,67 €			
	6257 RECEPTIONS	64,58 €			
	6262 FRAIS TELECOM	392,92 €			
6281 CONCOURS DIVERS	1 300,00 €				
62871 REMB FRAIS	9 276,00 €				
65	658 DIVERS	1 075,80 €			
12	PERSONNEL	142 770,19 €			
Total		166 852,76 €			

A-3- LE CENTRE INTERCOMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CIAS)



a) Organisation du service



b) Informations générales

La politique sociale menée par la CCPR à travers le CIAS est à la fois ambitieuse et volontariste. Confronté à la problématique de l'allongement de la durée de vie des populations et de leur maintien d'autonomie, le CIAS a élaboré une politique de services dédiée aux personnes âgées et en situation de handicap.

Le CIAS du Val de Dronne gère un service d'aide à domicile, deux Résidences pour Personnes Agées (Ribérac et Tocane), et un service de portage des repas à domicile. Il prend également en charge les prestations d'aide sociales. Il a été créé fin 2013 par la CCVD pour porter l'action sociale sur la nouvelle intercommunalité issue de la fusion au 1er janvier 2014. Auparavant, cette compétence était gérée en service direct de la collectivité sur le Tocanaïs et par le biais du CCAS de la commune de Ribérac sur le Ribéraçois. Sur le secteur du Verteillacois, c'est l'association ADMR qui gérait les aides à domicile, le portage étant géré par le SIAS de Verteillac.

Après la fusion, la CCPR a élargi le périmètre du CIAS au nouveau territoire début 2014, et a procédé à la désignation des membres du nouveau Conseil d'Administration.

En 2017 le Comité Technique du CIAS s'est réuni 1 fois, le CHSCT 2 fois.

c) Champs d'actions du CIAS

Les actions menées par le CIAS (aide à domicile, portage repas, RPA) sont à direction des personnes âgées ou en difficulté et donnent lieu à des prises en charge diverses. Toutefois, un public très large peut bénéficier des prestations du CIAS :

- Les personnes autonomes, ne bénéficiant d'aucune prise en charge peuvent accéder aux services du CIAS par le biais de tarifs librement fixés par le CIAS. Ils sont de 17.50€ en 2016.
- Les personnes sortant d'hôpital, ou souffrant d'une pathologie, mais n'entrant pas encore dans les dispositifs prévus par le Conseil Départemental, peuvent bénéficier de prise en charge par leurs caisses de retraite ou leurs mutuelles. Ils n'ont alors à régler que le « ticket modérateur ». Les tarifs sont aussi variés que les caisses.

Il est à noter depuis plusieurs années un désengagement régulier et constant des caisses de retraite et des mutuelles, ce qui aggrave les difficultés du secteur de l'aide à domicile.

- Les personnes handicapées bénéficient de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- Les personnes en perte d'autonomie entrent dans le cadre de la prise en charge par le Département par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Celle-ci dépend du degré de perte d'autonomie, qui est évalué par le biais du Groupe Iso Ressource (GIR).

Quelques chiffres clés

- 714 bénéficiaires du CIAS
- 60 personnes logées en Résidence Autonomie
- 49 886 repas portés à domicile (76 280 km parcourus)

Le territoire est vaste et de faible densité de population ce qui génère des déplacements importants pour les agents du Service d'Aide à Domicile et du portage des repas. Il engendre ainsi des coûts de fonctionnement plus importants que pour les CIAS des zones plus citadines.

d) L'activité du CIAS**d-1) Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)**

Le Service d'Aide à Domicile du CIAS est destiné à réaliser de l'aide à l'entretien du domicile ainsi que de l'aide à la personne : toilette et aide à la toilette, accompagnement aux courses, préparation et aide à la préparation des repas, aide à la prise des repas, stimulation sensorielle et cognitive...

Le service a réalisé en 2017 **89 679 heures d'aide à domicile contre 82 891 en 2016**, soit une augmentation de 8%. L'activité a augmenté de 6788 heures en une année et 12 279 heures en deux ans. 38 719.30 heures ont été réalisées par des agents titulaires du DEAVS soit 43% et 57% par des Aides à Domicile.

d-2) Les Résidences Autonomie

Anciennement dénommées Résidences pour Personnes âgées Autonomes (RPA), les Résidences Autonomie ont été renommées ainsi suite à la loi ASV d'Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015.

Les Résidences-Autonomie peuvent désormais également accueillir dans la limite de 15% :

- des personnes handicapées de moins de 60 ans,
- des jeunes travailleurs,
- des étudiants.

**A NOTER**

Remise en état et amélioration de logements devenus vacants : mise en place de radiateurs sèche-serviettes, de cabines de douche, remise aux normes des tableaux électriques.

Les Résidences pour Personnes Agedes :**• La RPA de Tocane-Saint-Apre**

Située sur le Boulevard Charles Roby, à côté de l'école maternelle et du camping, elle propose vingt appartements :

- 16 appartements T2 de 50 m2, prix du loyer de 533€
- T1 bis de 43 m2, prix du loyer 450€

Elle propose également des garages fermés.

En 2017, le taux de remplissage a été de **93%**, (96.66% en 2016), 2073 repas ont été livrés.

Les principales dépenses d'investissement ont porté sur la remise en état d'appartements, des achats divers pour les communs (défibrillateur et téléviseur) et la mise en place de compteurs divisionnaires pour la gardienne.

Quatrième partie

Actions communautaires

• La RPA de Ribérac

Située sur le boulevard François Mitterrand, elle propose 40 appartements de 38 m², au prix de 535.82€ (eau + chauffage compris).

En 2017, le taux de remplissage a été de **97%** (97.91% en 2016), **9 336 repas** ont été livrés.

Les principaux travaux :

- Remise aux normes de l'électricité des communs (installation de capteurs dans tous les couloirs)
- Achats divers pour les communs (défibrillateur, chambre froide, chaufferie),
- Mise en place de compteurs divisionnaires pour la gardienne

d-3) Portage des repas

49 886 repas (dont 1 981 repas du soir) ont été livrés en 2017 contre **49 613** en 2016.

La possibilité de se faire livrer un repas restreint pour le soir a été mise en place en juillet 2016 : cette prestation est réservée aux bénéficiaires de repas du midi.

d-4) Le budget

Les services du CIAS sont gérés par quatre budgets :

-un budget principal (M14) pour l'administration, le portage des repas et les secours d'urgence

-un budget annexe en M22 pour le Service d'Aide à Domicile (SAD). Ce budget doit être voté avant le 30 octobre de chaque année.

-Deux budgets annexes en M22, un pour chaque RPA.

En 2017, une subvention d'équilibre de 44 329 € a été versée par la CCPR afin d'assurer l'équilibre budgétaire, contre 90 000 € au budget 2016. Les besoins d'équilibre des divers budgets annexes du CIAS étaient les suivants :

5 000 € pour le Service d'Aide à Domicile (pour 4 084.76€ réalisés en 2016),

9 400 € pour la Résidence Autonomie de Ribérac

64 042 € pour la résidence de Tocane,

soit un total de 78 442 €.

La différence entre le besoin des budgets annexes et la subvention de la CCPR a été fournie par autofinancement du budget principal du CIAS.

d-5) L'aide sociale légale et extra-légale

La commission permanente examine les dossiers d'aide sociale légale ainsi que des dossiers de demande de secours d'urgence pour une aide financière directe du CIAS.

Elle s'est réunie **12 fois en 2017**.

• Aide sociale légale :

La Commission permanente émet un avis sur les demandes d'admission aux diverses formes d'aide sociale légale instruites par les mairies des communes de la CCPR, pour transmission au Président du Conseil Départemental.

En 2017,

44 dossiers d'aide sociale légale ont été examinés (77 en 2016). Tous ont reçu un avis favorable.

• Aides facultatives :

A la différence de l'aide sociale légale, les aides facultatives n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent de la libre initiative du CIAS et il lui appartient de définir la nature, les conditions et les modalités d'attribution des secours.



Quatrième partie

Actions communautaires

- En 2017, 62 dossiers de secours ont été examinés, contre 79 en 2016. 46 dossiers ont reçu un avis favorable, 15 ont été rejetés, 1 reporté.

Soit un total des aides accordées pour un montant de 3 996,20€ contre 4 596,20€ en 2016, soit une diminution de 30%.

Afin de participer au financement des secours d'urgence, les communes ont délibéré pour reverser au CIAS un tiers de leurs produits de concessions funéraires. La recette s'élève en 2017 à 3 787,74 €.

d-6) Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM)

Désormais, les Résidences Autonomie peuvent bénéficier d'un forfait autonomie nommé CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen) relatif aux résidences autonomie.

Ce contrat a pour but de permettre aux résidences de réaliser des missions de prévention de la perte d'autonomie par le biais d'animations.

Ces actions :

Santé globale / Bien vieillir : atelier-nutrition, activité physique et atelier-équilibre, prévention des chutes, atelier-mémoire, bien être, estime de soi.

Lien Social – Citoyenneté : « Café des mamies », sortie culture

Habitat – cadre de vie : Atelier-sécurisation du cadre de vie.

Ces animations ont été réalisées par

- les animatrices du Centre Social de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois,
- les animateurs des services des sports et enfance-jeunesse de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois
- l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).



RAPPORT D'ACTIVITES 2017

**AMENAGEMENT
du territoire**

05

Urbanisme

Habitat

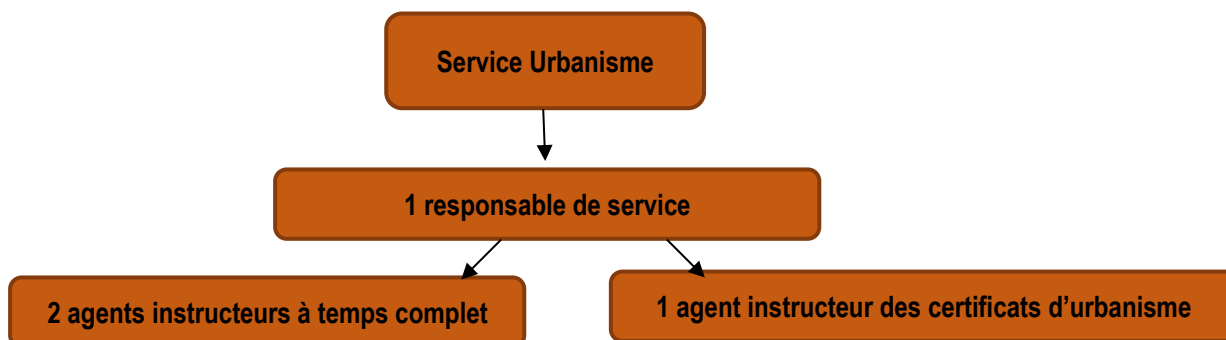
Contrat de Ruralité

5-1 URBANISME



A- INFORMATIONS GENERALES

a-1) Fonctionnement du service en 2017



Personnel :

Arrivée d'un nouvel agent instructeur à compter du 1er septembre 2017 suite à un départ en retraite au 1er octobre 2017.

1 agent à 40% chargé de l'instruction des certificats d'urbanisme de simple information.

a-2) Coût de fonctionnement

Principales charges :

- Masse salariale : 124 709.09€
- Adhésion annuelle au logiciel ATD pour l'ensemble des communes en instruction (y compris les communes de la CCDB instruites par la CCPR) : 9 900€
- Adhésion annuelle au SIG de l'ATD (part CCPR) : 4 000€
- Formation des agents : 2400€

Recettes liées à la prestation de service Communauté de Communes Dronne et Belle 2017 : **27 376.29 €**

Cinquième partie

Aménagement du territoire

a-3. La charge de travail 2017

La CCPR compte 44 communes dont 3 (Verteillac, Chassaignes et Bourg des Maisons) sans documents d'urbanisme, qui sont régies par le Règlement National d'Urbanisme et instruites de fait par l'État (DDT). Le service instructeur instruit par ailleurs pour le compte de la Communauté de Communes Dronne et Belle une partie du territoire Dronne et Belle, soit l'équivalent de 18 communes. Pour rappel, la commune de Mareuil en Périgord comprend 9 communes déléguées.

B-) PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUI constitue « le volet spatial » de la mise en œuvre du projet de territoire en proposant une planification équilibrée de l'habitat, des services, de l'économie en interaction forte avec le réseau d'infrastructures existantes et en devenir.



PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)
– DOCUMENT MODIFIE APRES DEBAT

Le plus gros du travail de 2017 a été consacré à la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été débattu en conseil communautaire du 4 décembre 2017.

	REUNIONS PADD/PLH/PLPI	
Ateliers	17/02/2017	Ateliers politique de l'habitat
Groupe de travail Habitat	13/04/2017	Orientation PLH
COFIL	15/06/2017	PADD
Groupe de travail habitat	25/09/2017	Programme d'action PLH
Conseil communautaire	04/12/2017	Débat PADD en conseil communautaire
Elus communautaires	13/12/2017	Présentation du diagnostic du RLP
	REUNIONS PRE ZONAGE -	
Réunions par secteurs	14 et 15 /09/2017	Réunions pré-zonages
Réunions par secteurs	27 et 28/11/2017	Réunions Pré-zonage
COFIL	14/11/2017	Zonage - Economie

B-1) Cartes communales

La révision de la carte communale de Champagne Fontaines a été approuvée par délibération en date du 28 septembre 2017 et arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2017.

B-2) SCOT

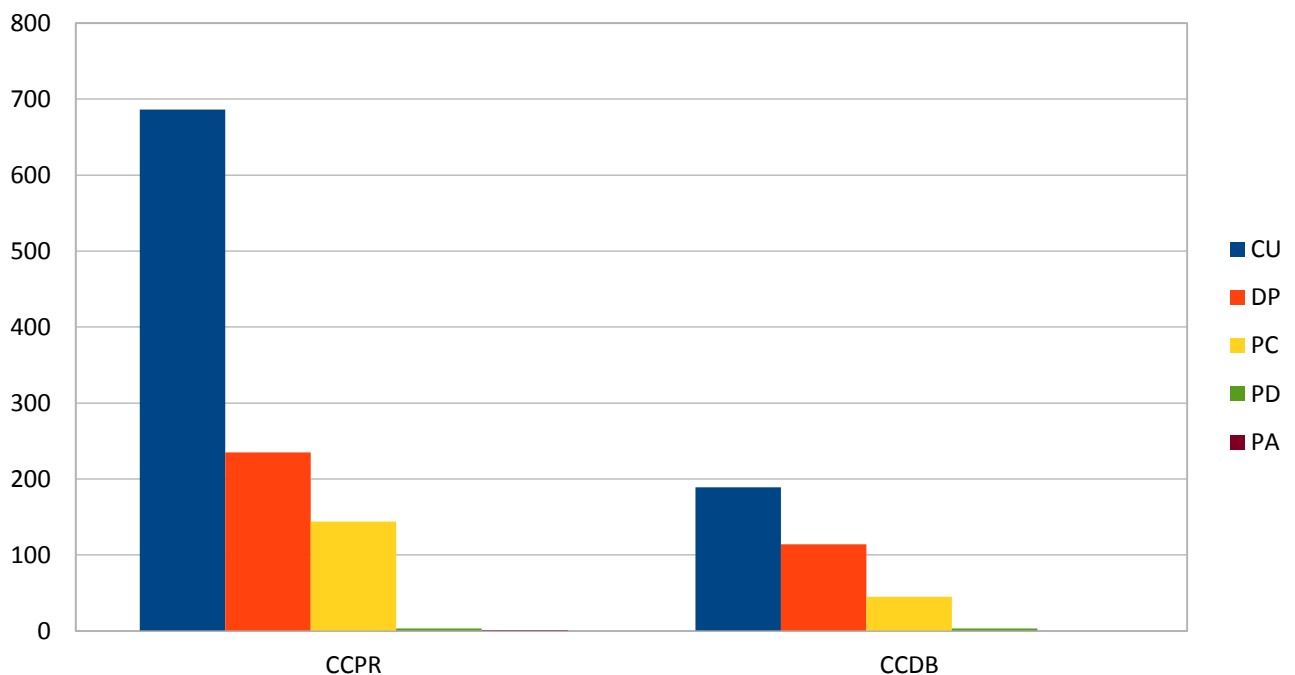
31 Mai 2017 : Signature d'une convention de prestations de services (prestations administratives et comptables) entre la CCPR et le SM SCOT du Périgord Vert.

C) DROIT DES SOLS**Statistiques**

Nombre de dossiers instruits (dossiers enregistrés entre le 01/01/2017 et le 31/12/2017)

	Cu	DP	PC	PD	PA
CCPR	686	235	144	3	1
CCDB	189	114	45	3	0
TOTAL	875	349	189	6	1

1 413 dossiers ADS (hors DIA) instruits en 2017 soit un équivalent PC de 345 par agent (la répartition est faite sur 2 agents. Le résultat ne prend pas en compte l'aide apportée par l'agent qui traite l'essentiel des CUa)



Depuis 2016, l'augmentation du nombre de dossiers, bien que modérée, reste constante. Au niveau national, le nombre de logements autorisés progresse de 3.7 % fin juillet 2017, ce qui traduit un certain tassement des demandes de PC.

La Dordogne avec une progression de 6.5% s'en sort plutôt bien. (Source DDT)

5-2 HABITAT**A) PROGRAMME D'INTERET GENERAL DE L'HABITAT (PIG HABITAT)***a-Informations générales*

Le troisième Programme d'Intérêt Général de l'Habitat mis en place sur le bassin Ribéracois/ Double a débuté en janvier 2016. Il se déroulera sur 3 années du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2018. Rappelons que ce dispositif permet d'octroyer sous certaines conditions des aides aux Propriétaires occupants ou bailleurs pour des travaux de lutte contre la précarité énergétique et/ ou des travaux de maintien à domicile.

Des objectifs annuels ont été définis comme suit :

Type de dossier	Objectifs /an
Travaux pour l'autonomie Propriétaires Occupants (PO) revenus « très modestes »	15
Travaux pour l'autonomie PO revenus « modestes »	5
Lutte précarité énergétique P.O revenus « très modestes »	30
dont PO ASE (crédits FART)	30
Total PO	50
Travaux lourds Propriétaires Bailleurs (PB) logements vacants	2
Travaux d'autonomie P.B	1
Travaux contre la précarité énergétique avec un gain d'au moins 35% P.B	1
Dont P.B ASE	3
Total PB	4
TOTAL	54

PROGRAMME D'INTERET GENERAL HABITAT
BASSIN RIBERACOIS - DOUBLE
2016 - 2018

avec le soutien des Communes et des Communautés de Communes du Bassin Ribéracois/Double

Coordination assurée par le **Pays de Saint-Aubert**

Renseignements : **06.43.86.71.36**

Propriétaires, on vous aide...

Restaurer votre patrimoine bâti

Suivi - animation : SOLiHA Dordogne-Périgord
56, rue Gambetta - B.P. 30014 - 24001 PERIGUEUX CEDEX
Tél. 05 53 06 81 20 - E-mail : accueil.dordogne@solihha.fr - Site : dordogne.solihha.fr

SOLiHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT DORDOGNE-PERIGORD

5-1 Informations générales

Le comité de pilotage du Programme s'est réuni à 3 reprises en 2017

Quelques chiffres pour l'année 2017

- 48 dossiers ont été déposés
 - représentant 821 326€ de travaux
 - générant 447 003€ d'aides
 - dont 24 276€ de subventions des Communautés de Communes adhérentes (CCPR, CDC St Aulaye).

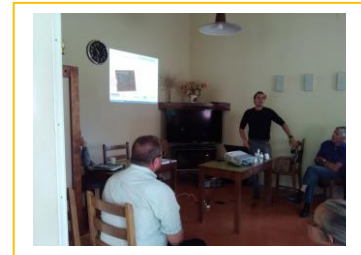
48 dossiers répartis comme suit :

- 35 dossiers de lutte contre la précarité énergétique
- 13 dossiers liés aux travaux de maintien à domicile

b) Actions et promotion du Programme

En 2017, plusieurs actions ont été menées pour promouvoir ce dispositif :

- Visite d'un logement en présence de Madame la Préfète sur la commune de Grand Brassac en mars 2017
- 4 ateliers « Bien chez Soi » ont été organisés.
- 1 stand d'accueil au Festival des Energies en septembre
- Divers articles dans les journaux, bulletins intercommunaux, communaux
- Affichage sur la page Facebook de la CCPR et sur le site de la CCPR



Programme d'Intérêt Général de l'Habitat

- ✓ Réaliser des travaux pour faire des économies d'énergie
- ✓ Adapter le logement au vieillissement ou au handicap
- ✓ Rénover le logement dégradé ou insalubre
- ✓ Vérifier son éligibilité au programme avant l'achat d'une maison qui nécessitera des travaux

⚠ Dépôt des dossiers avant le début des travaux !

Vous habitez sur la Communauté de Communes du Pays Ribéracois ou du Pays de St Aulaye, vérifiez l'éligibilité de votre projet auprès de :

Pour les habitants des autres communes contacter Soliha au 05.53.06.81.20

Mme Nathalie Arnouilh
05.53.92.59.36 ou
06.43.86.71.36
n.arnouilh.pig@gmail.com



5.3 LE CONTRAT DE RURALITE

Il s'agit d'un document de programmation des projets structurants du territoire relevant des 6 thématiques prioritaires pour l'Etat, à savoir :

- L'accessibilité aux services et aux soins
- Le développement de l'attractivité du territoire (économie, tourisme, numérique...)
- La redynamisation des bourgs-centres, renforcement des centralités
- Les mobilités
- La transition écologique
- La cohésion sociale

Après avoir posé les enjeux du territoire et sélectionné les projets les plus structurants, les élus inscrivent des projets communautaires et communaux dans le Contrat de Ruralité en commun avec la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye en concordance avec :

- Les mesures du Comité Interministériel aux Ruralités
- Les schémas régionaux et départementaux
- Nos documents de planification PLUi, PLH, SCOT,
- Le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et le PCAET

Accès aux services aux soins	Commune de Lisle	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire
	Communauté de Communes du Pays de St Aulaye	Equipement de la maison de santé existante pour la télémedecine, l'éducation thérapeutique, le dossier médical partagé, l'aménagement d'un cabinet partagé
	Commune de la Roche Chalais	Equipement du cabinet médical
	Commune de St Privat	Aménagement du cabinet médical
	CC Pays Ribéracois Pays de St Aulaye	Création d'une maison des services publics
Attractivité du territoire	CC du Pays Ribéracois	Création de villages d'artisans desservis par le réseau numérique
		Création d'un centre d'hébergement de groupe à Siorac de Ribérac
		Requalification de la Maison des Tourbières de Vendoire
		Modernisation du village de Gîtes de Beauclair à Douchapt
Revitalisation des entres bourgs	Commune de St Aulaye	Aménagement d'un bâtiment à vocation commerciale
	Commune de Ribérac	Ribérac 2024 Revitalisation de Centre bourg T1 - trame culturelle T2
	Commune de Lisle	Aménagement des places du bourg
	Commune de Montagrier	Aménagement du Bourg
	Commune de Tocane St Apre	Restauration de l'Eglise - aménagement de la place
	Commune de la Roche Chalais	Aménagement du Centre Bourg Rénovation et extension de la bibliothèque en médiathèque
Cohésion sociale	Commune de Tocane St Apre	Aménagement d'un Point Accueil Jeune (PAJ)
	Commune de Verteillac	Opération "nouveaux quartiers" habitat séniors en centre bourg
Transition Ecologique	CC Pays Ribéracois	Convention TEPCV
Mobilité	Les CC du Pays Périgord Vert	Création d'une plateforme de mobilité